

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme JUDY GOLD, commissaire
 M. LOUIS DÉRIGER, commissaire

CONSULTATION PUBLIQUE

**PROPOSITION DE POLITIQUE
DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL
POUR LA VILLE DE MONTRÉAL**

TROISIÈME PARTIE

VOLUME 9

Séance tenue le 25 février 13 h 30
OCPM
1550, rue Metcalfe, 14^e étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

Regroupement des Artistes de Jazz du Québec (RAJQ)	1
L'Université du Québec à Montréal et l'Université de Montréal.....	23
Regroupement national des arts du cirque (En Piste)	36
L'Association des galeries d'art contemporain (Montréal)	56

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mme JUDY GOLD :

5 Bonjour, je suis Judy Gold. Je suis commissaire à cette consultation publique sur la proposition de politique de développement culturel de la Ville de Montréal. Je vous présente mon collègue, Louis Dériger.

M. LOUIS DÉRIGER :

10

Bonjour.

Mme JUDY GOLD :

15

Je vous présente Louise Philibert, notre sténotypiste et Alain Gilfilan qui s'occupe du son ainsi que Jean Lafontant qui est l'analyste de cette commission. Alors, bienvenue. Pouvez-vous vous identifier pour la sténotypiste, s'il vous plaît ?

M. JACQUES LAURIN :

20

Mon nom est Jacques Laurin. Je suis bassiste, réalisateur et preneur de son en jazz. Je viens ici avec le support de Jean Vanasse, compositeur et vibraphoniste de jazz et Alain Bédard, compositeur et contrebassiste de jazz. Nous représentons le Regroupement des Artistes de Jazz du Québec.

25

[LECTURE DU MÉMOIRE]

Mme JUDY GOLD :

30

Est-ce qu'on peut faire un dépôt officiel de ce document ?

M. JACQUES LAURIN :

35

Moi, je l'ai pris sur le site internet, alors, je ne sais pas si... je n'ai pas d'autorisation quelconque pour pouvoir le reproduire ou quoi que ce soit.

[LECTURE DU MÉMOIRE]

40

Maintenant, comme espèce d'annexe, je mets ce que serait un Espace Jazz dans les termes les plus simples et les plus résumés parce qu'évidemment, c'est beaucoup plus vaste et plus large que ça le mandat que pourrait avoir un tel lieu, mais en ce qui concerne le lieu physique lui-même, je pense que ça dit bien... c'est un peu comme n'importe quelle troupe

de théâtre ou n'importe quelle troupe de danse aussi comme l'Agora, ou quoi que ce soit, un lieu de diffusion spécialisé où se passe du jazz et où se cultive le jazz, où se crée le jazz.

45 Alors, merci.

Mme JUDY GOLD :

Merci beaucoup.

50

M. JACQUES LAURIN :

Je vais inviter mes collègues en fait à répondre si jamais vous avez des questions auxquelles je sens que l'un ou l'autre serait plus habilité que moi à répondre.

55

Mme JUDY GOLD :

D'accord . D'abord, vous dites que la communauté des musiciens de jazz du Québec compose entre 350 et 400 artistes. C'est quoi le profil de cette communauté ? On parle de ces 350, 400 artistes, des artistes professionnels ? des artistes de la relève ? Pouvez-vous donner un profil un peu de la communauté ?

60

M. JACQUES LAURIN :

Je pense que les 300 artistes ne représentent que les musiciens le moins professionnel. Ça ne comprend pas les étudiants, ça n'inclut pas non plus tous ceux qui gravitent alentour du jazz, comme moi par exemple qui a été musicien de jazz longtemps, mais maintenant j'agis surtout au niveau de la réalisation, tout ça, tous les acteurs, si vous voulez, au niveau du jazz. Ça ne comprend pas les gens qui travaillent dans les petites boîtes de disque qui gravitent autour du jazz. C'est vraiment la communauté des musiciens qui travaillent le moins en jazz, soit au niveau de l'enseignement ou de prestation ou des choses comme ça.

65

70

M. JEAN VANASSE :

75

Si je peux me permettre.

Mme JUDY GOLD :

80

Voulez-vous vous identifier ?

M. JEAN VANASSE :

Oui. Jean Vanasse, musicien de jazz professionnel, compositeur. J'œuvre sur la scène du jazz depuis 30 ans. Le 21 juin, on a pris une photo, d'ailleurs on a demandé

85 l'accès au Théâtre de verdure du Parc Lafontaine, on a pris une photo de la communauté
jazz. On avait envoyé à peu près 350 lettres. On a eu 200 personnes qui se sont présentées
et on en connaît quand même beaucoup qui n'ont pas pu se présenter parce qu' à l'extérieur
de la ville, parce qu'ils travaillaient et... on a une photo. C'est dommage, je l'ai cherchée,
mais je n'avais plus de copie chez moi, je voulais l'apporter. Il y a 200 musiciens qui sont là.
90 Il y a Oliver Jones là-dessus, Michel Donato, jusqu'aux plus jeunes, mais tous, les musiciens
professionnels qui travaillent ou qui enseignent parce que la réalité d'un musicien de jazz est
telle que... le milieu est tellement pauvre qu'il faut se débrouiller aussi autrement, enseigner et
tout ça, mais le chiffre de 350 est réaliste, de musiciens accomplis, professionnels.

M. JACQUES LAURIN :

95 Et là, on ne parle pas de musiciens-amateurs qui ont commencé à gratter et qui sont
devenus graduellement professionnels ; on parle de gens qui pour beaucoup sont des
universitaires et enseignent dans les universités aussi. Alors, on parle d'une communauté
qui...

M. JEAN VANASSE :

100 Oui, mais on parle aussi de praticiens qui sont là depuis 30 ans et qui ont joué partout
à travers le monde, puis qui ont fait de nombreux disques.

Mme JUDY GOLD :

105 Comment ça s'explique le fait que le jazz soit le parent pauvre - et ce n'est pas moi qui
initie cette expression - des arts ? Est-ce que vous pouvez peut-être nous donner des
110 explications historiques, sociales ?

M. JACQUES LAURIN :

115 Il y a plusieurs raisons à ça. Il y a le fait que, comment dire...

M. JEAN VANASSE :

Bien, la communauté est dure à regrouper.

M. JACQUES LAURIN :

120 C'est une communauté excessivement individualiste. Par définition, le musicien de
jazz est...

M. JEAN VANASSE :

C'est un loup qui se défend autant qu'il peut, puis qui essaie de faire face à la tempête.

130 **M. JACQUES LAURIN :**

Exactement. Et regrouper tout ce monde-là pour pouvoir faire des demandes collectives, c'est quelque chose de difficile et qui ne s'est pas fait avant. D'une part.

135 **Mme JUDY GOLD :**

Est-ce que c'est une communauté plus individualiste que d'autres formes de musique ?

140 **M. JACQUES LAURIN :**

Oui, tout à fait, tout à fait parce que...

145 **M. ALAIN BÉDARD :**

Bonjour. Je m'appelle Alain Bédard. Je suis musicien et président des Disques Effendi. Moi, je dirais que le jazz est peut-être l'enfant pauvre parce que, justement, il n'y a pas rien qui le soutient.

150 **M. JEAN VANASSE :**

C'est ça. Ce n'est pas regroupé encore. On est en...

155 **M. ALAIN BÉDARD :**

Par définition, le jazz est venu dans les bars et il a grandi dans les clubs de jazz.

160 **M. JEAN VANASSE :**

Tout seul.

165 **M. ALAIN BÉDARD :**

Tout seul. Si on prend comme New York, si on s'en va à New York par exemple, on va retrouver... et présentement on retrouve... je ne sais pas, une cinquantaine de clubs de jazz. On peut vivre de ça à New York même malgré que c'est très difficile. Aujourd'hui à Montréal par exemple, et depuis peut-être une vingtaine d'années, les clubs ont diminué, les

gens sont en survie en fait, et c'est pour ça qu'il y a beaucoup d'individualité parce que chacun tire la *couverte* de son bord comme on dit.

170

Mme JUDY GOLD :

Alors, vous dites qu'il y a une détérioration ?

175

M. JEAN VANASSE :

Oui. Excusez- moi, moi j'ai pris des notes avant de venir, il y a eu une détérioration aussi si on peut parler au niveau de la programmation des maisons de la culture de la Ville de Montréal. Il y avait beaucoup plus de jazz avant, il y en a beaucoup moins. Depuis qu'il y a une certaine politique qui est instaurée, c'est-à-dire que chaque maison de la culture présente des concerts qui reflètent la clientèle qui habite le quartier où elle se situe.

180

Alors moi, je n'ai jamais bien compris cet aspect, cette définition de programmation. Le rôle d'une maison de la culture, c'est de présenter la diversité, c'est de présenter la culture, la création qui se fait ici et ailleurs. Pourquoi sectoriser ça ? On dit : « Dans l'Est, ils n'aiment pas le jazz. » Ben oui ! mais s'ils ne connaissent pas ça, ils ne peuvent pas l'aimer.

185

Alors, l'idée, c'est de diffuser le jazz. Nous, on est très à l'écoute. Moi personnellement, j'écoute beaucoup la radio, Radio-Canada, Couleur Jazz, j'écoute, j'écoute d'une façon aussi critique, c'est-à-dire que j'analyse le contenu canadien qu'on y présente de compositeurs, et ce n'est pas fort. Ce n'est pas fort. Et comme disait Jacques dans le mémoire, on peut faire jouer plein de musique à une émission et faire passer du contenu canadien sans qu'on ait fait jouer un seul compositeur canadien.

190

195

M. LOUIS DÉRIGER :

Ça, je dirais que c'est un élément qui... Comment ça fonctionne ?

200

M. JACQUES LAURIN :

C'est parce que le MAPL fonctionne selon 4 critères et il faut se conformer à 2 pour être déclaré contenu canadien.

205

M. LOUIS DÉRIGER :

Est-ce que vous pouvez nous expliquer un peu les critères en question ?

M. JACQUES LAURIN :

210 Paroles canadiennes, musique canadienne, enregistrement canadien, musiciens canadiens faisant partie de l'enregistrement et interprètes canadiens.

M. LOUIS DÉRIGER :

215 Et ça prend deux critères ?

M. JEAN VANASSE :

220 C'est ça.

M. JACQUES LAURIN :

Alors, c'est tout à fait facile de toujours avoir un contenu canadien.

225 **M. JEAN VANASSE :**

Un contenu canadien sans qu'il y ait de compositeurs canadiens qui soient...

M. ALAIN BÉDARD :

230

Par exemple, un musicien interprète une pièce de Duke Ellington, un musicien canadien, et puis...

M. JEAN VANASSE :

235

Si c'est enregistré à Toronto ou à Vancouver, c'est du contenu canadien.

M. JACQUES LAURIN :

240

C'est déterminé comme du contenu canadien.

M. ALAIN BÉDARD :

245

Et les droits d'auteur s'en vont à la succession de Duke Ellington au lieu d'aller aux musiciens d'ici. Et c'est ça la problématique principale de... En fait, la grande problématique, c'est que les universités enseignent la discipline, comme je dis, donnent des maîtrises, des doctorats, les subventionneurs subventionnent la création, subventionnent l'originalité et tout, et quand vient le temps de la présenter, il n'y a ni lieu, ni lieu radiophonique, ni lieu télévisuel et ni lieu physique pour présenter la chose.

250 **M. JACQUES LAURIN :**

Il n'y a pas de suivi.

255 **M. ALAIN BÉDARD :**

Il n'y a pas de suivi.

M. JACQUES LAURIN :

260 Autrement dit, la diffusion est limitée comparativement à la création.

M. JEAN VANASSE :

Voilà.

265

M. ANDRÉ BÉDARD :

270 On a beaucoup de subvention pour créer, mais on n'a aucun lieu ou très peu d'endroits de diffusion de présenter. On n'a pas de support beaucoup pour faire des tournées, pour présenter des... Si on parle de Montréal, on n'a rien. Si on parle du Festival de Jazz, c'est peut-être la seule...

M. JACQUES LAURIN :

275 Et ça, c'est l'autre raison. C'est que le Festival de Jazz est tellement gros et prend tellement de place, on en parle tellement quand ça arrive à chaque année qu'on a l'impression que le jazz va bien et que tout va bien dans le meilleur des mondes. Mais c'est totalement l'inverse.

280 **Mme JUDY GOLD :**

Et est-ce qu'il y a un exode des musiciens vers d'autres villes qui sont plus accueillantes ?

285 **M. ALAIN BÉDARD :**

Pardon ?

Mme JUDY GOLD :

290

Est-ce que vous voyez un exode de vos collègues qui vont dans d'autres villes ?

M. JEAN VANASSE :

295 Non, non, c'est Montréal ou crève, ce n'est pas compliqué. Ou presque.

M. ALAIN BÉDARD :

300 Moi, je crois qu'à Montréal, il y a beaucoup de musiciens. Moi, je m'occupe des Disques Effendi et depuis que je m'occupe des disques, on a formé ça il y a cinq ans, et de plus en plus les gens, il y a de la création, il y a des disques qui se font, on est rendu à 51 albums présentement.

M. JEAN VANASSE :

305 En cinq (5) ans.

M. ALAIN BÉDARD :

310 Sauf que, par exemple, on essaie depuis quelques mois, quelques années, on se bat pour faire tourner les musiciens ; on se bat pour que les gens prennent les musiciens dans les maisons de la culture ; on se bat pour les faire jouer. Je dirais qu'on a plus d'accessibilité à l'extérieur du pays souvent que de jouer ici.

M. JEAN VANASSE :

315 Mais là, ce n'est plus vrai parce que...

M. ALAIN BÉDARD :

320 Là, ce n'est plus vrai parce qu'ils ont coupé les bourses de tournée à l'extérieur. Les gouvernements ont coupé les bourses de tournée à l'extérieur du Canada, du Québec.

M. JEAN VANASSE :

325 Ça fait qu'on est pris en otage.

M. ALAIN BÉDARD :

330 Donc, il faut se regrouper, il faut avoir un moyen de diffusion, un moyen de travail, un lieu de diffusion intéressant, culturel, qui peut nous permettre de...

M. JEAN VANASSE :

335 De créer une synergie dans le milieu et de mettre sur pied un réseau alors que si on a aussi... moi, puis Alain aussi, tu connais, il y a des réseaux en France, si je parle de... comment ça s'appelle ?

M. ALAIN BÉDARD :

340 FIJMA. Si on parle de la FIJMA, si on parle des Allumés du Jazz...

M. JEAN VANASSE :

345 C'est 30 concerts la FIJMA, c'est 30 concerts. Donc, si on réussit avec notre centre, notre Espace Jazz, et une association quelconque, avec les maisons de la culture bien sûr et qu'on réussit à mettre sur pied un réseau, on peut de cette façon s'arrimer avec d'autres organismes en France, en Belgique. Comme ça, on peut faire des échanges, on peut prendre des groupes belges, des groupes français et les faire tourner et aussi, il ne faut pas oublier
350 qu'il y a des groupes d'ici qui vont partir et qui vont faire ces réseaux-là.
Donc, c'est un plan...

M. ALAIN BÉDARD :

355 C'est une synergie. Je rajouterai un truc sur... je veux juste faire un petit commentaire.

M. JEAN VANASSE :

360 Oui, oui, vas-y, vas-y.

M. ALAIN BÉDARD :

365 C'est que dans les années '70, moi, j'habitais Québec, je venais ici pour écouter les groupes de jazz. Il y avait des musiciens qui venaient de l'extérieur, beaucoup de musiciens internationaux qui se mêlaient aux musiciens locaux pour jouer, comme ça se fait à New York, comme ça se fait à Paris, comme ça se fait dans les grandes villes où il y a du jazz. Les musiciens locaux travaillent avec des musiciens internationaux. Pourquoi ? Parce qu'ils ont des lieux appropriés pour ça. Donc, on peut inviter des artistes en résidence, des maîtres de
370 la musique pour qu'ils viennent travailler avec des musiciens locaux.

M. JEAN VANASSE :

Et faire des créations.

375

M. ALAIN BÉDARD :

Donc, il y a différents aspects d'avoir un lieu qui serait intéressant pour la communauté.

380

M. JEAN VANASSE :

Tout à fait. On peut faire des *master class*...

385

M. ALAIN BÉDARD :

Et je n'ai pas fini dans ma parenthèse, excusez-moi. On peut dire que maintenant dans les universités, dans les cégeps, il y a deux musiques vraiment enseignées, c'est le classique et le jazz.

390

M. JEAN VANASSE :

Le jazz est considéré comme une musique sérieuse.

395

M. ALAIN BÉDARD :

Il y a quand même pas mal de trucs pour le classique, il y a beaucoup d'ouverture, mais très pour le jazz et c'est pour ça qu'on est ici. La clientèle potentielle est totalement abandonnée, elle n'a pas d'endroit où retomber de façon permanente pour retrouver du jazz de qualité.

400

M. JACQUES LAURIN :

Il n'y a pas de circuit de tout façon.

405

Mme JUDY GOLD :

Alors, si je comprends bien, d'abord je vois deux problèmes. Un problème, c'est que, si je comprends bien, il n'y a pas de financement pour la diffusion, ni de lieu de diffusion, mais quand il s'agit du financement pour la production, c'est quoi l'état de ce financement ?

410

M. JACQUES LAURIN :

Il est présent. On ne peut pas dire qu'il est suffisant, loin de là, mais en tout cas, ça nous permet de créer et de produire, mais comme on n'a pas de débouchés, comme on n'a pas de moyens de diffuser, de faire connaître le produit, à ce moment-là, c'est lettre morte.

415

Ça tombe presque à néant aussitôt que le produit a dépassé les premières critiques des spécialistes de jazz.

420 **M. JEAN VANASSE :**

Il faut quand même réaliser que produire un disque de jazz coûte 10 fois moins cher ou 100 fois moins cher que produire un album pop. Alain, tu peux en témoigner, produire un album, c'est quoi ? C'est 10 000 \$, 12 000 \$?

425

M. ALAIN BÉDARD :

Un album pop, ça peut coûter... en moyenne, c'est 100 000 \$ et un album de jazz peut coûter à peu près 15 000 \$. Sauf que la musique qui est enregistrée là-dessus, il faut la jouer aussi. On peut dire que le CD, c'est une carte de visite, mais ça prend des lieux aussi pour que les musiciens puissent vivre de ça.

430

M. JACQUES LAURIN :

C'est parce que le musicien de jazz aussi, c'est un peu comme un pilote d'avion qui s'entraînerait chez lui sur son ordinateur, son simulateur de pilotage. Ce n'est pas parce qu'il fait ça tous les jours qu'il va prendre un 747, partir, puis être l'as-pilote. Il faut jouer et pour jouer, il faut jouer pour le vrai. Il ne faut pas juste jouer pour accompagner, comme je dis ici, le public qui mange.

435

440

M. ALAIN BÉDARD :

Moi, j'ajoute encore des choses. C'est qu'on peut dire que Montréal, c'est une ville où le jazz est vivant, très vivant. On parle du Festival de Jazz. Donc, il y a une culture jazz à Montréal. À l'international, tout le monde me parle... moi, je voyage beaucoup depuis quelques années et tout le monde me parle «Le Festival de Jazz, c'est intéressant. C'est le plus gros.» Patati patata. «Qu'est-ce qui se passe ? Qu'est-ce que vous faites ? Est-ce qu'il y a d'autres lieux où on peut jouer à l'année chez vous ? Est-ce que vous pouvez nous recevoir comme artiste en résidence par exemple ? Est-ce que c'est possible de faire des échanges avec nous, des trucs ?»

445

450

Donc, on a plein d'ouvertures, plein de contacts à l'étranger, puis on n'a pas les moyens pour faire ça.

455

M. JEAN VANASSE :

On n'a pas le rapport de force, on n'a pas d'échange.

M. ALAIN BÉDARD :

460 Ce truc-là nous permettrait de grandir au niveau des musiciens, des compositeurs, d'être reconnus au niveau international aussi à ce niveau-là.

M. JEAN VANASSE :

465 Oui, ça nous permet de circuler.

M. ALAIN BÉDARD :

470 Ce qui serait bon en même temps pour les musiciens actuels et ce serait bon aussi pour l'avenir, je crois.

Mme JUDY GOLD :

475 Mais ça tombe dans un des axes du projet de politique qui est le rayonnement de...

M. ALAIN BÉDARD :

480 C'est ça, ça fait partie du rayonnement de... Parce qu'en fait, on a tout à gagner. Peut-être que vous avez d'autres questions peut-être au lieu de toujours parler, nous.

Mme JUDY GOLD :

Non, allez-y, c'est très intéressant.

485 **M. JEAN VANASSE :**

490 Pour poursuivre sur cette lancée-là du contact avec l'international, ce qui arrive souvent, c'est que les musiciens qui sont invités pour jouer dans des pays, invités à faire des tournées, il est pratiquement impossible de trouver du financement pour aller donner ces concerts-là.

495 Donc, on est invité à aller jouer, que ce soit en Europe, que ce soit en Asie, on fait des pieds et des mains pour trouver de l'argent pour y aller, puis on n'est pas sûr de pouvoir honorer nos engagements. C'est grave. Moi, je trouve ça très grave.

M. ALAIN BÉDARD :

Moi personnellement par les disques Effendi, j'ai envoyé plusieurs groupes dans les dernières années faire des tournées internationales et, ces dernières années, j'ai eu un peu

500 plus de difficultés. Il a fallu que j'abandonne des projets parce qu'il n'y a aucun financement des paliers gouvernementaux qui existaient avant.

Même j'ai fait des tournées où on m'avait dit : «Oui, il y a un programme qui va arriver. Vous déposez, ça va marcher», parce qu'on est une compagnie reconnue à la
505 SODEC au volet 1, et malheureusement on n'a pas eu de financement, il a fallu que je paye tout de mes poches et ç'a été difficile un petit peu.

M. JACQUES LAURIN :

510 Mais au niveau de ce qui vous intéresse ici, je pense, c'est au niveau de la Ville de Montréal et... Là, on fait un portrait un peu global de la chose, mais l'important pour nous finalement parce qu'on en a discuté beaucoup et ça ne fait pas d'hier qu'on y pense non plus, ce n'est pas sorti du *on the top of our hat* comme on dit, c'est un lieu et comme on dit, on n'arrive pas les mains vides non plus parce qu'on a du soutien.

515

On a du soutien financier, on va en avoir encore plus, ce n'est pas un problème. Les argents sont là, le soutien est là au niveau des commanditaires ; on a besoin par exemple que la Ville nous accorde un lieu pour réaliser ce projet et c'est ça le point.

520 **M. LOUIS DÉRIGER :**

Quand vous dites un lieu, c'est un site ou...

M. JACQUES LAURIN :

525

Un lieu physique.

M. JEAN VANASSE :

530

25 000 pieds carrés.

M. JACQUES LAURIN :

535

Un bâtiment d'environ 25 000 pieds carrés. Un lieu.

M. LOUIS DÉRIGER :

Mais vous avez déjà le financement, vous avez tout ?

540 **M. JACQUES LAURIN :**

Non, non, on n'a pas tout le... Disons que c'est un projet embryonnaire, c'est un départ.

545 **M. JEAN VANASSE :**

Disons que la Guilde des musiciens s'est engagée à louer 5 000 pieds carrés de bureau.

550 **M. JACQUES LAURIN :**

Et d'aménager aussi des locaux de pratique, 5 000 pieds de locaux de répétition qui manquent absolument à Montréal.

555 **M. JEAN VANASSE :**

Donc, ils loueraient, eux, 10 000 pieds carrés dans cet immeuble-là.

M. JACQUES LAURIN :

560

Ce qui serait un revenu évidemment pour...

M. JEAN VANASSE :

565

Et l'idée aussi, c'est de... ben, Jacques, tu peux en parler, c'est de réunir aussi les intervenants comme peut-être Effendi et Dame.

M. ALAIN BÉDARD :

570

Oui, d'autres compagnies de production.

M. JACQUES LAURIN :

575

De réunir en fait les forces vives du jazz dans un lieu comme le théâtre fait, comme les troupes de théâtre font, comme le milieu de la danse fait.

M. JEAN VANASSE :

580

Voilà.

M. LOUIS DÉRIGER :

585 C'est justement parce que les gens de danse sont venus nous voir, les gens de théâtre aussi, puis même... enfin, tous les intervenants qui viennent, tous les secteurs artistiques qui viennent nous demandent un lieu. Je pense que c'est un problème assez... pas juste le groupe, mais partout.

M. JACQUES LAURIN :

590 Sincèrement, on a un peu, nous, vu de notre point de vue, on a un peu de difficulté à comprendre parce qu'il y a beaucoup de théâtres qui existent déjà et il y a déjà quatre lieux de danse qui existent. Il y a beaucoup de lieux de présentation de...

M. LOUIS DÉRIGER :

595 Mais quand on parle de lieu, souvent ce que les gens nous disent aussi, ce n'est pas qu'il n'y a pas nécessairement de lieu physique, mais souvent l'espace n'est pas adéquat par exemple pour ce qu'il faut pour...

M. ALAIN BÉDARD :

600 On comprend leur situation, mais si on compare à la nôtre : nous, on a rien.

M. JEAN VANASSE :

605 On est quand même une communauté assez importante dans la Ville de Montréal.

M. ALAIN BÉDARD :

610 On n'a pas un pied carré.

M. LOUIS DÉRIGER :

615 Dans vos partenaires, il y a des partenaires privés, j'imagine ?

M. JACQUES LAURIN :

Boréal qui embarquerait.

M. LOUIS DÉRIGER :

620 Donc, Montréal, ce serait principalement pour le lieu en tant que tel le soutien que vous avez besoin d'eux ?

M. JACQUES LAURIN :

625 Oui.

M. LOUIS DÉRIGER :

630 Vous en êtes où exactement avec le projet ? Au niveau de l'avancement, est-ce qu'il y a eu des contacts qui ont été faits ? Ou c'est encore à l'état embryonnaire ?

M. JACQUES LAURIN :

635 C'est à l'état embryonnaire, mais comme la Guilde des musiciens, son échéance, son bail se termine dans deux ans, il y a comme un échéancier qu'il va falloir...

M. ALAIN BÉDARD :

640 Moi, je me dis que si on avait l'appui de la Ville de Montréal pour faire un projet, démarrer un projet, déjà on aurait une assise. Si on pouvait avoir un lieu et avec ce lieu-là, on pourrait attirer justement d'autres personnes.

M. JACQUES LAURIN :

645 On a déjà beaucoup d'outils parce qu'on a des artistes qui jouent à travers le monde. Les disques Effendi sont distribués, Alain a des contacts, on est tous très actif dans notre milieu. Le OFF Festival de Jazz, moi, j'ai fait cinq (5) ans de bénévolat là-dedans, j'ai été un des membres fondateurs. Je veux dire, on travaille comme des malades gratuitement pour donner une vitrine aux musiciens d'ici et d'ailleurs même parce qu'on a fait des échanges, on a fait des coproductions avec rien, avec des pinottes.

650

Mme JUDY GOLD :

655 Est-ce que le Festival de Jazz et ses promoteurs appuient le projet d'Espace Jazz ?

M. ALAIN BÉDARD :

Je pense que oui.

660 **M. JEAN VANASSE :**

Je suis sûr qu'ils l'approuveraient.

M. JACQUES LAURIN :

665

Il y a Bernard qui avait fait une démarche auprès d'eux, Bernard Primeau qui travaille sur le truc, qui a fait une démarche auprès d'eux qui, oui... En fait, c'est le lieu qu'il faudrait faire, qu'on voudrait monter, c'est un lieu de création et pour la culture. C'est un lieu de création. Donc, ce n'est pas leur mandat de toute façon.

670

Mme JUDY GOLD :

Quelle est votre opinion sur le Quartier des spectacles ? Et comment votre projet se situe dans le projet du Quartier des spectacles ? Est-ce que vous voulez que ce soit dans le Quartier des spectacles ?

675

M. JACQUES LAURIN :

Nous, on n'a pas d'objection à être dans le Quartier des spectacles ou hors Quartier des spectacles, ça nous importe assez peu dans la mesure où c'est un endroit relativement central, près d'un métro et où aussi le public touristique peut y accéder facilement. C'est nos deux critères importants.

680

Et une chose qui est bien importante aussi, c'est de pouvoir marier un peu les deux solitudes à Montréal, c'est-à-dire les anglophones, McGill et l'Ouest de la ville, et on aimerait ça pouvoir... parce qu'il y a beaucoup de jazz qui se fait au niveau anglais aussi, et on est un peu deux solitudes en ce moment même si nous... moi, je suis du OFF Jazz Festival, on engage beaucoup d'artistes anglophones aussi.

685

On aimerait que le lieu reflète justement l'intégration des deux cultures.

690

M. ALAIN BÉDARD :

Oui, ça permettrait ça. Moi, en tant que producteur, j'ai essayé de réunir les deux, anglophones et francophones, à travailler sur des projets. J'ai encouragé autant anglophones que francophones à faire des disques et je pense que les deux ensemble, ça créerait une force plus importante dans le jazz. Il y a de très bons musiciens dans les deux.

695

Mme JUDY GOLD :

Ce qui m'incite à vous poser la question suivante : Les communautés culturelles à Montréal dans la scène du jazz, est-ce qu'il y a une pénétration de ces communautés dans le milieu du jazz de Montréal ?

700

705 **M. JEAN VANASSE :**

Les musiciens des communautés culturelles qui font du jazz, on les voit à tous les jours, ils jouent avec nous : il n'y a aucune différence.

710 **M. JACQUES LAURIN :**

Il n'y a aucune barrière.

715 **M. JEAN VANASSE :**

715

Dans le jazz, si tu joues bien, puis si tu t'entends bien musicalement, la couleur, la langue importe peu, c'est la musique. Il y a une confrérie des musiciens de jazz. C'est quand même très fort. Quand on est sur scène et qu'on fait de la musique ensemble, c'est très fort. Il n'y a pas de racisme, il n'y a rien. Les hommes, les femmes, il y a de plus en plus de filles qui font du jazz, puis elles font du jazz avec les gars, puis c'est entendu, ce n'est pas... puis elles ne sont pas payées moins cher, puis... Non, non, c'est quand même évolué comme...

720

M. LOUIS DÉRIGER :

725

Il y a un aspect aussi que vous indiquez dans votre mémoire au niveau du jazz, vous parlez d'interaction avec le public ; je pense que c'est un élément essentiel, vous l'avez dit tout à l'heure, «ça nous prend une scène». Sans contact avec le public, il n'y a pas de jazz. C'est un peu ça que je comprends.

730

Est-ce que vous considérez que vous pouvez aussi avoir un rôle au niveau de la communauté, c'est-à-dire servir de levier par exemple dans les quartiers qui sont moins favorisés ? Est-ce que vous pensez que vous pouvez par le jazz, par la musique que vous faites, avoir une interaction avec les gens, avec les jeunes, et servir justement de levier pour le décrochage, ou quoi que ce soit ?

735

M. JEAN VANASSE :

Justement parce que nous, on en parle vraiment beaucoup et justement, on se disait : On pourrait faire des matinées pour les jeunes, initiation au jazz, puis que ce soit des jeunes... peu importe le milieu dont ils viennent, favorisé, défavorisé, de faire vraiment la petite école du jazz si on veut. Il y a plein de choses qui sont...

740

M. LOUIS DÉRIGER :

745

Et si ça pourrait être fait à la maison dont vous parlez, le lieu que vous cherchez ...

M. JEAN VANASSE :

Bien certain.

750

M. JACQUES LAURIN :

C'est parce que c'est tellement centralisé, l'important là-dedans c'est que tout le monde, au bout d'un certain temps, il faut bien donner le temps quand même, mais au bout d'un certain temps, tout le monde va savoir que c'est là que le jazz se passe, et les 7 à 77 ans vont le savoir. Et je suis certain, moi, qu'il y a beaucoup de jeunes qui se questionnent sur leur avenir et avoir accès facilement à un lieu comme ça, ils pourraient se découvrir des carrières.

755

760

M. ALAIN BÉDARD :

C'est sûr qu'un lieu identifié Espace Jazz par exemple pour la culture jazz, là-dedans, il peut y avoir toutes sortes de choses. Il y a des créations musicales, des compositions, des collaborations, des commandes d'œuvres, des gens qui font... il pourrait y avoir de l'accueil d'école par exemple, donner des ateliers, des *master class*, participer au niveau scolaire, démontrer des choses, faire des démonstrations.

765

M. JEAN VANASSE :

Je pense qu'un des grands grands grands problèmes du jazz à Montréal, c'est l'assiduité, c'est-à-dire justement, il n'y a pas de lieu. Où ça se passe le jazz à soir ? On ne le sait pas, personne ne le sait.

770

M. LOUIS DÉRIGER :

À part le Festival de Jazz qui dure 15 jours.

775

M. JACQUES LAURIN :

C'est ça.

780

M. JEAN VANASSE :

Il n'y a pas d'assiduité et c'est certain que les amateurs de jazz sont pris un petit peu au dépourvu parce qu'ils ne savent jamais où est-ce que ça se passe. Ils sont obligés de toujours consulter... «Ah, ils en faisaient du jazz, ils n'en font plus. Ah, ils en faisaient, ils n'en font plus. Ah, c'est trop loin.»

785

D'avoir un lieu, ça va aider énormément et les amateurs et les praticiens.

790

M. LOUIS DÉRIGER :

Actuellement avec la nouvelle station Couleur Jazz, est-ce que ça va vous donner plus de possibilité de diffusion ou si ça va être réservé à...

795

M. ANDRÉ BÉDARD :

C'est sûr que si on s'organise mieux et qu'on prend des meilleurs contacts avec eux, éventuellement peut-être, mais, pour l'instant, ce n'est pas leur mandat. Leur mandat n'est pas de faire la promotion du jazz québécois, ni Espace Musique d'ailleurs même si Espace Musique diffuse beaucoup plus de musique québécoise que Couleur Jazz, mais Couleur Jazz, ce n'est pas leur mandat, eux, c'est de desservir une clientèle *at large*.

800

M. JEAN VANASSE :

805

D'ailleurs le président de Couleur Jazz a bien dit dans *La Presse* que Couleur Jazz n'était pas une radio de jazz et c'est écrit dans *La Presse* noir sur blanc. Donc...

M. ALAIN BÉDARD :

810

C'est une radio commerciale en fait à couleur jazz.

M. JEAN VANASSE :

815

Sa vocation n'est pas nécessairement de promouvoir le jazz.

M. JACQUES LAURIN :

820

Le problème qu'on a, souvent, la plupart des créateurs quand on fait des demandes de bourse, on marche beaucoup avec des demandes de bourse pour la création, les paliers gouvernementaux nous demandent d'écrire de la musique originale et...

M. JEAN VANASSE :

825

Qui ne s'inscrit pas dans la commercialité.

M. JACQUES LAURIN :

830

En fait, entre guillemets, de présenter de la «musique spécialisée», un petit peu plus pointu, et ce n'est pas de la musique qui passe à ces antennes-là.

M. JEAN VANASSE :

835 Et dans les salles, on se fait dire : «Ben, c'est un petit peu trop pointu pour...» les
salles subventionnées. On parle de salles subventionnées, on parle de centres culturels.

M. JACQUES LAURIN :

840 On peut comprendre que les propriétaires de bar puissent vouloir de la musique plus
légère pour accompagner le dîner, mais dans les lieux culturels spécialisés et subventionnés,
il me semble que ça ne devrait pas être...

M. LOUIS DÉRIGER :

845 Donc, vous êtes limités dans la création aussi ?

M. JACQUES LAURIN :

850 On est limité dans la diffusion. Dans la création, non.

M. JEAN VANASSE :

855 Le critère pour avoir des bourses en création, c'est justement de sortir, de faire de la
musique évolutive si on veut, de la musique de recherche, de la musique originale...

M. LOUIS DÉRIGER :

Mais la diffusion ne le permet pas ?

860 **M. JEAN VANASSE :**

Les critères de diffusion sont...

M. JACQUES LAURIN :

865 Les diffuseurs, ce qu'ils veulent présenter, c'est des concerts qui vont rejoindre le plus
de gens possible. Donc, quand on essaie de présenter nos trucs dans ces endroits-là,
quelquefois... ben, on peut dire que ça marche sporadiquement, mais ce n'est pas... on n'a
pas de lieu spécifique pour présenter ces trucs-là.

870

M. JEAN VANASSE :

875 C'est parce qu'on ne peut pas exiger... il faut que la salle soit pleine. Comment ça il faut que la salle soit pleine ? Si c'est subventionné, il faut que la salle soit pleine ? C'est quoi la différence que la salle soit pleine ou vide ? Ou que la salle soit pleine de gens qui sont là juste parce qu'ils n'ont rien à faire, puis que c'est gratuit, puis qu'ils ont des billets et qu'ils y vont pour que la salle soit pleine ?

880 Ce n'est pas ça l'important. L'important, c'est de présenter ce qui se fait, la création qui se fait sur notre territoire et donner aussi accès à la culture qui vient d'ailleurs. Quand on se fait dire que notre musique est trop pointue, il y a quelque chose qui ne marche pas versus les exigences pour obtenir des fonds pour la créer, versus les diffuseurs, il y a quelque chose qui ne marche pas.

885

M. JACQUES LAURIN :

890 On avait évalué le pourcentage... à un moment donné, on s'est mis à faire des petites recherches, on a évalué le pourcentage de bourses données à la création et de bourses données à la diffusion pour le jazz : ça correspondait à 20% pour la création au niveau des gouvernements et .1% à la diffusion. Donc, il y a un débalancement.

895 Il y a beaucoup de création, il y a beaucoup de possibilité de création, mais très peu de possibilité de diffusion.

895

M. JEAN VANASSE :

On ne poursuit pas le processus.

900 **Mme JUDY GOLD :**

905 On prend bien note aussi de votre constat que s'il n'y a pas de diffusion, il n'y aura pas de demande non plus, comme le problème dans les maisons de la culture que vous avez mentionné tout à l'heure.

905

M. JEAN VANASSE :

On ne peut pas aimer ce qu'on ne connaît pas.

910 **M. JACQUES LAURIN :**

C'est ça. Le but de ce lieu-là, c'est de permettre aux musiciens de se développer, mais aussi de permettre de développer la clientèle.

M. JEAN VANASSE :

915

C'est ça. Parce qu'on a des jeunes qui étudient dans les universités et dans les cégeps le jazz, puis eux autres, ils prennent ça au sérieux, mais ils vont prendre ça au sérieux quand ils vont sortir de l'école aussi.

920

Mme JUDY GOLD :

Justement, j'espère que vous restez pour la prochaine présentation de mémoire, l'Université de Montréal et de l'UQÀM. Peut-être qu'ils vont aborder ces sujets-là.

925

Je pense qu'il va falloir qu'on arrête là.

M. JEAN VANASSE :

O.K.

930

Mme JUDY GOLD :

Je vous invite à lire le mémoire qui était présenté hier soir par le Regroupement économique et social du Sud-Ouest, ils ont des projets très intéressants sur le développement de certains lieux culturels. Je vous invite à lire ce mémoire. On vous remercie et on prend bien note de vos demandes. Merci.

935

Alors, bonjour. J'invite l'Université du Québec à Montréal et l'Université de Montréal d'approcher la table. Bonjour, Messieurs. Je me présente, je suis Judy Gold, je suis commissaire sur cette consultation publique. Mon collègue, Louis Dériger. Madame Louise Roy qui préside cette commission ne pouvait pas assister cet après-midi pour des raisons majeures, elle s'excuse. Elle vous assure qu'elle va prendre bien note du contenu de votre mémoire.

940

Alors, est-ce que vous pouvez vous identifier pour notre sténographie, s'il vous plaît ?

945

M. ROCH DENIS :

Alors, bonjour, Madame Gold, Monsieur Dériger. Merci de nous accueillir. Je suis Roch Denis, recteur de l'Université du Québec à Montréal.

950

Mme JUDY GOLD :

Bonjour.

955

M. ROCH DENIS :

J'ai à ma gauche monsieur Guy Berthiaume et je lui laisse le soin de se présenter.

M. GUY BERTHIAUME :

960

Vice-recteur aux affaires publiques et au développement de l'Université de Montréal.

M. ROCH DENIS :

965

Et mon collègue Jacques Desmarais.

M. JACQUES DESMARAIS :

970

Vice-recteur à la planification de la vie étudiante et secrétaire général de l'UQÀM.

Mme JUDY GOLD :

Bonjour. On vous écoute.

975

M. ROCH DENIS :

[LECTURE DU MÉMOIRE]

M. GUY BERTHIAUME :

980

[SUITE DE LA LECTURE DU MÉMOIRE]

M. ROCH DENIS :

985

[SUITE DE LA LECTURE DU MÉMOIRE]

Mme JUDY GOLD :

990

Merci beaucoup. Merci pour la présentation de ce mémoire qui met en lumière la contribution de vos universités à la vie culturelle de Montréal.

Alors, j'aimerais vous poser ma première question. Voyez-vous des raisons pour lesquelles le projet de politique culturelle n'accorde pas sa place à la contribution des universités ?

995

M. ROCH DENIS :

1000 Nous ne voyons pas clairement les raisons, il faut le demander aux auteurs du mémoire, du projet de rapport, mais je peux vous dire que nous avons été étonnés de cette absence. En page 30 du projet de politique culturelle, on consacre un chapitre, une section aux grandes institutions. On y nomme les musées, les orchestres, les compagnies de théâtres, d'opéra, de ballet, toutes des institutions au cœur de la politique culturelle, mais les universités n'y sont pas nommées.

1005 Peut-être est-ce le reflet d'une méconnaissance que Montréal elle-même a de ses propres atouts culturels et notamment les universités. Je crois que l'Université de Montréal, l'Université du Québec à Montréal, McGill, Concordia, les écoles supérieures spécialisées, mais notamment les quatre grandes universités dites à vocation générale de Montréal sont certainement, si on parle des institutions montréalaises de développement et de promotion
1010 culturelle, les plus grandes pourvoyeuses d'atouts culturels pour Montréal. Je n'en connais pas d'autres, ni du point de vue de la production et de la formation de la relève, nous sommes les principales institutions en nombre et en équipement et en déploiement, ni du point de vue de la production de spectacles et d'œuvres, cet apport est considérable à la culture montréalaise, ni du point de vue de la diffusion non plus lorsqu'on considère combien les
1015 quatre universités montréalaises ont d'apports du point de vue par exemple du nombre d'ateliers de production d'œuvres et de spectacles culturels, du point de vue des galeries, des centres et des salles.

1020 Il est donc étonnant, et je sais bien que ce propos n'est pas une réponse à votre question parce que je ne sais pas pourquoi les universités ont été oubliées dans le tableau des institutions culturelles, mais il est donc étonnant que les universités ne soient pas mentionnées, mais je vous dirai que nous ne trouvons là aucune source de chagrin. Nous avons trouvé là plutôt une des raisons pour lesquelles il nous paraissait important...

Mme JUDY GOLD :

D'offrir une collaboration.

M. ROCH DENIS :

1030 De montrer à Montréal ou de rappeler à l'occasion de ces consultations l'importance de l'apport culturel des universités dans la ville. Peut-être est-il insuffisamment connu, peut-être que les universités pourraient mieux se mettre ensemble pour le mieux faire connaître. C'est une des initiatives et une des occasions que nous utilisons pour cela. Mais il faut quand même savoir que la culture, c'est le rendez-vous des universités et que les universités sont au
1035 rendez-vous de la culture et de l'avenir culturel de Montréal.

Mme JUDY GOLD :

1040 Merci beaucoup. Monsieur Dériger.

M. LOUIS DÉRIGER :

1045 J'ai quelques questions. On va suivre un petit peu votre plan du mémoire. D'abord, la question de la convergence. Ce qu'on peut comprendre au niveau de la convergence, c'est qu'il y a un maillage entre les différentes disciplines, entre les différentes universités, les différents départements. Exemple, Hexagram que vous avez cité dans votre document qui cherche à mixer si on veut les technologies de pointe avec les arts, donc, ce type de maillage semble important dans le rôle que vous voulez mettre en place dans la culture par exemple.

1050 En même temps, vous me direz si je me trompe, mais en même temps, les technologies de pointe, les pratiques, les disciplines sont de plus en plus spécialisées, de plus en plus de pointe. Quels sont les mécanismes qu'on peut mettre en place pour justement qu'il n'y ait pas trop de silos, c'est-à-dire qu'on se retrouve avec un enseignement tellement pointu que c'est difficile de faire à ce moment-là des maillages interdisciplinaires ?

1055 Est-ce qu'il y a des mécanismes, des moyens que vous utilisez actuellement qui font en sorte que ce type de maillage peut être favorisé ?

M. ROCH DENIS :

1060 Peut-être justement Hexagram, ce n'est pas le seul, mais c'est un des meilleurs exemples de ce que nous faisons à Montréal pour mailler arts et science, pour briser justement les silos des compétences spécifiques.

1065 Hexagram, c'est le mariage, c'est l'imbrication des arts et de la science comme il n'y a pas d'autres plateformes actuellement en place, mais à l'Université de Montréal, le centre dont il est fait écho dans notre mémoire va dans le même sens, croiser un ensemble de... le CITE, croiser des disciplines qui, auparavant, peut-être avant justement l'avènement des technologies, paraissaient évoluer sur des chemins parallèles mais par rapport auxquels internet, les nouvelles technologies ont forcé en quelque sorte des imprécations ou des hybridations nouvelles.

1070

1075 C'est quand même aussi extraordinaire, parce que vous avez là-dedans les études urbaines, vous avez le génie, vous avez les arts, vous avez les sciences, vous avez la chorégraphie, vous avez l'imagerie numérique. Je commente un peu l'attente que révèle votre question... mon collègue Desmarais veut dire un mot.

M. JACQUES DESMARAIS :

1080 Les universités connaissent aussi le danger des disciplines qui évoluent en silo et depuis plusieurs années le choix qui a été fait pour rompre cette tentation du silo et d'introduire ce qu'on appelle la multidisciplinarité ou l'interdisciplinarité, la création de centres ou d'instituts qui travaillent sur des objets qui nécessairement vont attirer des gens de plusieurs disciplines ; c'est le choix de l'objet qui souvent permet d'atteindre les conditions de maillage que vous recherchez.

1085 Quand on crée un institut du patrimoine, on fait appel pas simplement à des historiens, on fait appel à des urbanistes, on fait appel à des architectes, on fait appel à des designers, on fait appel à des gens de sciences humaines, généralement de l'histoire de l'art.

1090 Alors, c'est par le choix d'un objet qu'on réussit à vaincre la tentation du silo et de la formation trop pointue. Ces gens-là sont obligés de travailler ensemble, de confronter leurs méthodes d'analyse, de développement de projets de recherche, de solutions qui tiennent compte d'un ensemble d'éléments. C'est la seule manière.

1095 **M. LOUIS DÉRIGER :**

Est-ce que c'est préférable d'avoir à ce moment-là un lieu physique où ces convergences-là se font ou si ça peut se faire aussi bien par internet ou par... Est-ce que vous avez une préférence pour faciliter justement, disons favoriser ce maillage ? Est-ce que 1100 c'est mieux d'avoir un seul lieu ou on retrouve plusieurs disciplines ?

Et je m'en vais aussi dans mon questionnement vers la question des pôles. Est-ce qu'il faut concentrer les disciplines dans un endroit, dans un certain pôle où il y a plusieurs disciplines, plusieurs... une synergie qui se crée à l'intérieur de ça ? Est-ce que ça prend un 1105 lieu physique ou ça peut se faire par les liens internet, par les communications, que ce ne soit pas nécessairement physique ?

M. GUY BERTHIAUME :

1110 Sur le plan des pôles, je pense que le domaine, le champ des études artistiques est un exemple assez remarquable de collaboration entre les universités. On nous reproche souvent de ne pas travailler en concertation, de dupliquer les efforts les uns des autres mais, prenons par exemple la danse, il y a de la danse à l'UQÀM, il n'y en a pas à l'Université de Montréal.

1115 L'Université de Montréal a fermé son département d'arts plastiques et c'est maintenant concentré à l'UQÀM. Donc, il y a une assez bonne complémentarité qui s'est faite entre au moins les deux universités francophones sur ce plan-là. Je ne veux pas me prononcer au nom de McGill et Concordia, mais je sais qu'il y a aussi des... Et c'est vrai aussi sur le plan

1120 de la musique, il y a un certain nombre... je ne suis pas en train de dire que l'UQÀM va fermer son département de musique, au contraire, mais sur le plan de la musique, il y a un certain nombre d'options qui sont offertes à l'Université de Montréal qui ne sont pas présentes à l'UQÀM et vice et versa.

1125 Donc, il y a une assez bonne complémentarité. En revanche, rien ne sera jamais parfaitement virtuel. Je ne sais pas comment on peut danser autrement que sur un plancher ou qu'on puisse jouer de la musique exclusivement en diffusion virtuelle.

1130 Je ne sais pas si mes collègues veulent compléter là-dessus, mais au moins sur le plan de la complémentarité de la mission de chacune des universités, il me semble qu'il y a eu un chemin considérable de franchi au cours des dernières années qui fait qu'on peut y retrouver assez facilement ses petits entre l'UQÀM et l'Université de Montréal.

M. ROCH DENIS :

1135 Internet est rempli d'atouts du point de vue par exemple des objets d'apprentissage maintenant. La télé-université quand elle produit des objets d'apprentissage, elle ne produit pas de tels objets que pour ceux qui pratiqueraient ou se prévaudraient d'une formation à distance plutôt que dans un lieu physique, en plus par exemple, elle produit des objets d'apprentissage qui vont désormais servir aux étudiants en campus comme aux étudiants à distance.

1145 Par rapport à votre question, Montaigne disait à propos de la pédagogie et de la formation : «*Il faut se froter le lard.*» Il disait ça parce qu'il trouvait qu'il y avait un avantage à ce que les étudiants, les maîtres se croisent aussi dans une espace de maelström culturel de proximité physique et géographique. Ainsi pour les lieux de recherche et de création. Mais ces lieux peuvent aujourd'hui décupler, multiplier leur déploiement en misant sur internet. Guy Berthiaume donnait l'exemple de la danse. Les chorégraphes sont en train d'intégrer à leurs productions chorégraphiques des atouts du virtuel qui sont absolument extraordinaires. Hexagram, c'est à la fois un lieu physique, mais beaucoup d'autres centres. Ce que nous allons faire avec le cœur des sciences, c'est un lieu physique planté en plein cœur de la ville, mais où vont se marier arts, culture et science en même temps que nous allons pouvoir aussi utiliser les techniques du virtuel et du numérique au bénéfice de nos productions.

1150 C'est, je pense, donc, comme disait Guy Berthiaume un savant dosage des deux qui est au rendez-vous. Montréal de ce point de vue-là dispose d'atouts absolument exceptionnels pour

1155 le développement de son avenir culturel.

M. LOUIS DÉRIGER :

1160 Quand vous parlez justement des projets que vous avez actuellement, la Cité universitaire, bon, il y a le Quartier des spectacles bien sûr aussi dont vous êtes... vous êtes à l'intérieur du Quartier des spectacles. Quelle est actuellement votre implication dans ce projet ? Est-ce que vous en avez une implication ? Est-ce que vous êtes partenaire ? Je vois monsieur Desmarais qui est en train de se...

1165 **M. JACQUES DESMARAIS :**

La Cité universitaire internationale ?

M. LOUIS DÉRIGER :

1170 Le Quartier des spectacles par exemple.

M. JACQUES DESMARAIS :

1175 Je suis un des partenaires du Quartier des spectacles. Il y a 15 ans, l'UQÀM a suscité la création de ce qui s'est appelé et s'appelle encore la Corporation de développement urbain du Faubourg St-Laurent qui avait comme thème *Au cœur de la Cité culturelle*. On a été les premiers à commencer à gratter ce sujet et à être présent parce que la corporation était composée d'à peu près la totalité des intervenants de ce qu'est le territoire maintenant du
1180 Quartier des spectacles, donc, de Jeanne-Mance à St-Hubert et de René-Lévesque jusqu'à Sherbrooke, alors, toutes les grandes institutions de tous genres sont membres de la Corporation de développement urbain.

1185 Sont arrivées les idées de l'ADISQ au sujet du Quartier des spectacles qui a fait l'analyse qu'il y avait sur le territoire en question un nombre très important de salles de spectacle et c'est là que le Sommet de Montréal a pris cette idée et en a fait ce que c'est devenu.

1190 L'UQÀM était présente avant et encore comme... évidemment occupante majeure de cette partie du territoire et comme vient de le rappeler le recteur, en décidant non seulement de terminer son complexe, son campus ouest, terminer le campus scientifique de l'UQÀM des disciplines scientifiques, en décidant consciemment d'introduire ce qu'on appelle le Cœur des sciences, c'est un édifice, ce n'est pas une image le Cœur des sciences, ça va être un endroit physique, un lieu de diffusion systématique de la culture scientifique, c'est un geste qui, je
1195 pense, a mûri parce que cette image d'un maillage nécessaire de l'ensemble des acteurs de ce cœur de la cité culturelle existait. L'université s'est sentie comme prise dans ce mouvement et elle a dit... elle ne s'est pas dit à un moment donné «Qu'est-ce que je peux

1200 faire là-dedans ?» C'est inconsciemment peut-être que ça s'est fait, mais c'est l'ensemble de ces mesures...

1205 Alors, je reviens un peu à votre question de tantôt. À un moment donné, il y a des gens qui prennent des décisions qui sont porteuses, mais la décision qu'ils prennent, c'est parce qu'elle a été réfléchie à partir d'une analyse de ce qui se produisait et d'un coup de pousse, d'un coup d'épaule à la roue, en disant cette idée-là est non seulement bonne mais on va l'appuyer puis on va créer des conditions pour qu'elle se développe elle-même. Alors ça prend quelque part une volonté politique à un moment donné pour que les choses se fassent. Elles ne se feront pas tout simplement par, comme la température, le fruit des jours qui passent, et c'est ça qu'on souhaite que la politique permette, de poser des gestes clairement conscients de développement culturel et entre autres, de maintenir l'appui au Quartier des spectacles dont le projet est évidemment très porteur.

1210 **Mme JUDY GOLD :**

1215 Le dialogue des cultures, l'interculturalisme est un axe majeur identifié dans le projet de politique ; quel rôle les universités peuvent jouer pour contribuer au développement de ce dialogue des cultures ?

M. ROCH DENIS :

1220 Le projet de cité universitaire internationale, je peux demander à Guy Berthiaume d'en parler puisqu'il en est un des artisans principaux, il est au cœur de cette dimension, de cette dynamique des relations interculturelles de la jeunesse. Le projet de politique de développement culturel s'adresse aux citoyens et en particulier aux jeunes.

1225 Les jeunes, c'est à l'université qu'on les retrouve beaucoup et le projet de cité veut justement favoriser le dialogue, les rapports interculturels, mais en cette matière d'inclusion et de diversité culturelle et de relations interculturelles, il n'y a pas meilleur acteur que les universités à Montréal actuellement. Parce que ce que nous faisons par exemple dans la formation des immigrants, dans la transmission de notre culture de ville et de notre culture nationale, les universités sont au cœur de tous ces développements, les ministères le savent aussi bien au plan fédéral qu'à Québec et la Ville le sait aussi.

1230 Le portail et la plateforme que déploient les universités ensemble comme facteurs de dialogue et d'insertion, disons d'inclusion interculturelle, je pense que les universités peuvent s'enorgueillir d'être les principales, sinon parmi les principales institutions publiques montréalaises qui y contribuent.

1235 Maintenant, peut-être un mot sur...

M. GUY BERTHIAUME :

1240

Sur la cité universitaire. En fait comme le mémoire le souligne, on aurait tort de considérer que c'est d'abord et avant tout un projet immobilier. C'est tout d'abord un projet effectivement de dialogue des cultures. Il y a à Montréal des étudiants de 130 pays différents et le projet de cité universitaire internationale, c'est donc d'une part de donner une forte

1245

visibilité au fait que Montréal soit la ville canadienne où la plus forte concentration d'étudiants universitaires, la plus forte concentration d'activités universitaires aussi, et donc, de lui donner à cette activité-là un relief international en attirant ici des étudiants étrangers.

1250

On peut bien sûr les amener dans nos universités, mais on peut aussi profiter de leur apport, de leur présence pour leur demander de rayonner sur la Ville. Non seulement sur le milieu universitaire, mais comme la cité universitaire ne sera pas essentiellement située sur les campus, mais qu'elle sera située dans la Ville, de déborder, de s'ouvrir sur la Ville et donc, de permettre aux citoyens de Montréal qui eux n'auront pas tous la chance que vivent ces étudiants internationaux d'étudier à l'étranger, qui eux n'auront pas cette chance-là, de s'ouvrir

1255

sur les 130 cultures avec lesquelles nous sommes confrontés.

1260

Donc, d'offrir des spectacles, d'offrir du cinéma argentin, d'offrir du soccer brésilien, d'offrir des manifestations sportives, artistiques, des expositions cambodgiennes, etc., c'est ça une cité internationale universitaire. C'est donc un acquis non seulement pour les étudiants qui viennent ici et qui en profitent, mais beaucoup pour la Ville de Montréal en entier, pour l'ensemble des citoyens. C'est comme ça qu'on conçoit le projet, non seulement comme une série de résidences d'étudiants.

Mme JUDY GOLD :

1265

Je sais qu'en plus en ce moment dans les universités, les immigrants reçoivent de la formation en francisation.

M. ROCH DENIS :

1270

Voilà.

Mme JUDY GOLD :

1275

Ça se passe maintenant dans les universités. Est-ce qu'il y a des mariages prévisibles entre les universités et les maisons de la culture, les lieux de diffusion dans les arrondissements ? Est-ce que ce genre de partenariat existe déjà ou pourrait être envisagé ?

M. ROCH DENIS :

1280

Nous vous le disons dans le mémoire. C'est un souhait que nous formulons qu'il devrait y avoir des passerelles et des imbrications systémiques entre les activités des arrondissements, les maisons de la culture et l'apport que les universités font un peu partout dans la Ville. On aurait tort de pratiquer une sorte de silo de la culture.

1285

Je veux aussi vous dire que quand vous posez la question de savoir quel est l'apport des universités au dialogue culturel, à l'ouverture au monde, à la diversité, bien, ce que nous faisons dans le domaine des langues et notamment lorsque nous développons à l'UQÀM une très grande école de langue, nous faisons aussi un passage entre toutes ces cultures qui forment le nouveau visage de Montréal.

1290

D'une certaine manière, nous organisons avec la Ville de Montréal autour de ce projet de cité universitaire internationale pour accueillir à peu près, le nombre va augmenter, j'espère, au cours des prochaines années à moins que des obstacles ne surviennent, mais actuellement, nous accueillons 17 000 étudiants universitaires à Montréal. C'est considérable. Je pense que c'est la ville universitaire au Canada qui accueille le plus d'étudiants étrangers. C'est très bon pour nos propres étudiants nationaux, partout. C'est déjà l'ouverture au monde qui commence ainsi.

1295

1300

Mais nous avons aussi comme université une contribution absolument déterminante vis-à-vis des nouvelles populations immigrantes. Les étudiants étrangers, les étudiants internationaux d'un côté, mais il y a aussi ce que nous faisons par rapport à l'immigration, ça passe par les portes de l'université maintenant. C'est vraiment important.

1305

Mme JUDY GOLD :

Avant de terminer, j'ai deux questions. Je voulais vous en poser une sur les bibliothèques. Il y a eu beaucoup de représentations lors des dernières semaines de consultation publique. Il y avait plusieurs arrondissements et de bibliothécaires qui voudraient voir une mise en réseau des bibliothèques municipales avec les bibliothèques des universités.

1310

Est-ce que c'est un projet qui est envisageable ?

M. JACQUES DESMARAIS :

1315

Quelle forme de mise en réseau ?

Mme JUDY GOLD :

Une mise en réseau informatique, une accessibilité... apparemment ça existe dans d'autres villes, apparemment ce modèle existe déjà.

1320

M. GUY BERTHIAUME :

1325 Déjà toutes nos bibliothèques ont une politique de portes ouvertes. Je pense que ce n'est sûrement pas de ça dont il est question. Parce qu'on peut aller à la bibliothèque de l'Université de Montréal ou à celle de l'UQÀM sans être un étudiant de cette maison, c'est le prêt qui cause problème. Mais en fait, en terme d'accès au réseau, vous pouvez par exemple consulter le catalogue de la bibliothèque de l'UQÀM, son catalogue virtuel est révolutionnaire et exemplaire, même vendu à l'étranger - si je peux me permettre un commercial, Monsieur Denis.

1330

Donc, toute l'infrastructure est là. Quant à savoir si on peut pratiquer le prêt à une échelle plus grande, là le problème vient du fait que nous sommes... on serait des pauvres qui prêteraient à des pauvres, et comme on a déjà un problème à l'égard de nos propres clientèles, ce qui n'est pas un accès virtuel, mais qui serait un accès à l'ouvrage lui-même pourrait poser rapidement un problème, mais sur le plan des principes, je pense que tout le monde est très ouvert à ces collaborations-là.

1335

Je ne sais pas si vous voulez compléter ?

M. ROCH DENIS :

1340

Oui, tout à fait. Oui, tout à fait.

Mme JUDY GOLD :

1345

Ce sont des partenaires à explorer.

M. ROCH DENIS :

1350 Il faut aussi, comment dirais-je, reconnaître des vocations spécifiques. Les universités ont besoin de bibliothèques spécialisées pour les étudiants.

Mme JUDY GOLD :

1355

Absolument.

M. ROCH DENIS :

1360 Nos bibliothèques doivent être, comment dirais-je, appuyées. Nous avons parlé de l'enjeu des fonds publics, des financements publics, nos universités ont pâti, nos bibliothèques universitaires ont pâti des sous-financements, il faut en redresser la qualité et l'approvisionnement.

1365 Mais nous avons une attitude d'ouverture si de tels projets... comme dirais-je, de passerelles entre les bibliothèques municipales par exemple et puis le fait de vouloir faire mieux bénéficier la population, les citoyens, les citoyennes, la jeunesse, des acquis des bibliothèques universitaires, tout ça peut se discuter. Je pense que les universités sont ouvertes à cela comme elles le sont pour d'autres activités culturelles, les cours du samedi, comme elles le sont pour les activités sportives ou d'autres alliances avec la communauté.

1370 Si je peux peut-être ajouter une chose qui n'est peut-être pas abordée directement dans notre mémoire, mais qui a beaucoup d'importance, nous sommes venus ici appuyer l'effort et l'engagement de la Ville de Montréal pour promouvoir la culture. Il faut se réjouir de ça, c'est un projet qui a été très bien accueilli, nous avons voulu y contribuer pour le renforcer, l'améliorer et rappeler, souligner que l'université, c'est une institution culturelle aussi à
1375 beaucoup d'égards.

Dans ce que font les universités, il y a telle chose que la formation de la relève et c'est un enjeu du projet. Ce sont à l'université que se forment les milliers de jeunes depuis plusieurs années, depuis quelques décennies. La relève dans tous les domaines, en danse, 1380 en musique, en art, en théâtre, dans les arts visuels et médiatiques, nous formons ces jeunes. Nous formons les artistes et les créateurs de demain, les artisans de la culture. Et quand j'entendais cette semaine à la Chambre de commerce Pierre Curzi livrer un véritable manifeste pour la culture, notamment à Montréal, il rappelait avec raison qu'il n'y a pas de promotion véritable de la culture s'il n'y a pas aussi soutien aux artistes et aux créateurs.

1385 Et comme les universités forment des milliers de jeunes qui montent et qui sont les créateurs, les artistes de demain, nous ne pouvons pas ne pas avoir de souci à l'égard du soutien que la Ville de Montréal doit pouvoir apporter aux conditions socio-économiques des artistes. Il est évoqué dans le projet la question du soutien à leur travail de création dans les 1390 ateliers, dans les ateliers-résidences ; il faut se soucier de la condition socio-économique de nos artistes et c'est quelque chose aussi que les universités font et veulent pouvoir développer avec la Ville.

Mme JUDY GOLD :

1395 C'est justement la question que je voulais vous poser. Vous avez entendu tout à l'heure la présentation des musiciens du milieu du jazz. On avait beaucoup d'artistes de la relève qui sont venus dire à la commission justement leur difficulté de pratiquer leur art à cause d'une exclusion au financement, comme vous avez mentionné, à cause d'une définition 1400 restreinte de l'artiste professionnel et à cause de l'exclusion à certaines concertations sur des projets d'envergure.

Alors justement, je voulais vous poser ici si les universités auraient des moyens à mettre en œuvre un soutien à la relève suite à la formation ?

1405 **M. ROCH DENIS :**

Une des choses que nous faisons, c'est l'objet d'un engagement permanent qui est loin d'être terminé, c'est de faire reconnaître notamment auprès des grands programmes de subvention et de financement de la recherche et de la création le domaine des arts et nous
1410 avons remporté certains succès à cet égard au cours des dernières années, mais il faut pouvoir poursuivre l'œuvre.

Mais les universités ont été à l'avant-garde de ce dossier du soutien aux conditions qui sont faites aux artistes pour pouvoir créer, et nous continuons de le faire. Ça fait partie aussi
1415 des engagements que nous tenons de manière primordiale dans la production de la relève en création.

M. GUY BERTHIAUME :

L'Agora de la danse de l'UQÀM est un exemple absolument exceptionnel de ça, puisque l'Agora non seulement sert au département de danse de l'université, mais il fait aussi
1420 fonction d'incubateur pour la création dans le domaine de la danse et à ma connaissance, il y a même possibilité d'aide administrative aux jeunes pousses du milieu de la danse.
Donc, c'est un exemple absolument exceptionnel.

1425

M. ROCH DENIS :

Dans un domaine où les artistes ont la vie particulièrement difficile.

1430 **Mme JUDY GOLD :**

Oui.

M. ROCH DENIS :

1435

Le support que nous donnons à leur travail est reconnu.

M. GUY BERTHIAUME :

Et j'ai compris que maintenant notre tâche, c'est de faire l'Agora du jazz à l'Université
1440 de Montréal.

M. ROCH DENIS :

1445 Oui, parce que le fils de Guy...

M. GUY BERTHIAUME :

... est musicien de jazz. Alors...

1450 **Mme JUDY GOLD :**

Est-ce qu'il y a autre chose, Monsieur Dériger ? On vous remercie et on note bien votre volonté de participer aux propos de la politique. Merci beaucoup.

1455 **M. ROCH DENIS :**

Peut-être que vous allez pouvoir conseiller d'ajouter le mot des universités dans la politique.

1460 **Mme JUDY GOLD :**

On prend bien note de vos recommandations. On va prendre une pause de 10 minutes.

1465 PAUSE... REPRISE

Mme JUDY GOLD :

Voulez-vous vous identifier pour la sténographie, s'il vous plaît ?

1470

M. MICHEL COMEAU :

Michel Comeau, directeur général En Piste, un regroupement des artistes professionnels en art du cirque.

1475

M. LOUIS DÉRIGER :

Et qui vous accompagne ?

1480 **Mme GENEVIÈVE DUPÉRÉ :**

Geneviève Dupéré, responsable des communications à En Piste.

Mme JUDY GOLD :

1485

Bonjour. Alors, on vous écoute.

M. MICHEL COMEAU :

1490 Donc, je vais prendre le petit 10 minutes qu'on nous allouait pour vous présenter un
résumé du mémoire. Vous avez le détail dans le mémoire que vous avez sans doute
consulté.

Mme JUDY GOLD :

1495
 Oui.

M. MICHEL COMEAU :

1500 Alors, écoutez, on se réjouit de l'initiative de la Ville de nous inviter à intervenir pour
nous permettre de vous faire part de nos commentaires. Dans notre cas, ça va être vraiment
ciblé par rapport aux arts du cirque. On n'a pas pris le temps de commenter le mémoire parce
que notre milieu n'est pas reconnu à Montréal encore, donc, je concentre mes interventions
par rapport au milieu des arts du cirque.

1505
 Donc, c'est au nom des 227 membres d'En Piste qui sont des professionnels, artistes,
organismes et entreprises de cirque, la majorité de ceux-ci d'ailleurs habitent à Montréal, et au
nom de plusieurs artistes de rue. C'était donc avec enthousiasme et optimisme qu'En Piste
participe à cette consultation publique qui, on l'espère, va assurer la pérennité de Montréal,
ville créative et métropole culturelle francophone des Amériques

1510
 Alors, depuis 1996, l'Association soutient le développement des nouvelles formes
d'expression artistique que sont les arts du cirque. Ses membres sont applaudis partout au
Canada, mais aussi à travers le monde. Dans les 20 dernières années, les arts du cirque ont
connu une évolution remarquable de par le monde, particulièrement à Montréal.

1515
 Montréal est reconnue désormais, depuis quelques années, comme une capitale
mondiale des arts du cirque au même titre que Paris. Et je cite : «En moins de deux
décennies, le secteur des arts du cirque a réussi à établir son leadership dans le monde
entier. Ces réalisations sont devenues des symboles universelles d'excellence et
d'innovation. Les créateurs, les entrepreneurs, les artistes et les professionnels d'ici font la
fierté des Québécois et de Montréal et donnent naissance à une des formes d'expression
artistique et de divertissement les plus recherchées sur la planète», c'est une citation de
Gaétan Morency du Cirque du Soleil, vice-président affaires sociales et aussi président de
TOHU.

1520
 Alors, cette richesse extraordinaire qui contribue grandement à la qualité de la vie des
Montréalais n'est pas acquise pour autant. Les organismes et les artistes de cirque en
arrachent tout autant que leurs collègues des autres disciplines. Ils doivent s'exiler pour
survivre. Dans le bouillonnement des activités sans cesse croissantes du Cirque du Soleil, du

1530

Cirque Éloize, des nouvelles compagnies comme Les 7 doigts de la main, des artistes autonomes, des écoles supérieures et préparatoires que sont l'École nationale de cirque et l'École de cirque de Verdun, ainsi que TOHU dans le quartier St-Michel, la demande en ressource artistique, technique ou pédagogique est encore bien supérieure à l'offre.

1535

En Piste vous propose dans son mémoire cinq orientations stratégiques, reconnaître et soutenir les arts du cirque, favoriser la reconnaissance de l'artiste et du citoyen, développer l'accessibilité et l'aménagement des espaces publiques pour les arts de la rue, assouplir la réglementation à cet égard, soit accueillir et non pas restreindre et développer le cirque social dans toute la ville.

1540

Alors, aujourd'hui, je ne vous en présente une partie seulement, que je vais résumer sous deux blocs, dont la plus importante englobe toutes les autres bien entendu, qui est de soutenir les arts du cirque sur l'ensemble du territoire montréalais.

1545

Le cirque est le tout premier art multidisciplinaire de l'histoire de l'humanité. Les entreprises de nouveau cirque quant à elles engagent non seulement les artistes de cirque, mais également des professionnels de la danse, du théâtre, de la musique, de l'acro-sport, la gymnastique, et ça, c'est sans compter les centaines d'artisans des métiers périphériques, par ça, j'entends les costumiers, les scénographes, les éclairagistes, etc., etc.

1550

Alors, l'histoire du cirque à Montréal commence en 1797, l'année où John Bill Ricketts directement de Londres arrive à Montréal ici même au Champ de Mars avec sa troupe pour y présenter le premier cirque au Canada. Pendant cette période, près de 6 mois, les Montréalais ont, semble-t-il, manifesté un tel intérêt pour cette nouveauté que les théâtres ont dû fermer leurs portes.

1555

Par la suite, des dizaines de cirques traditionnels ont transité ici pour le plus grand plaisir des Montréalais et parcouru le Québec tout entier. Alors, les Ringling Brothers installés au Parc Belmont pendant des années, tout l'été au Parc Belmont, Gatini, un cirque québécois, Zerbini qui circule encore aujourd'hui au Québec, le Super Cirque qui vient une fois par année et j'en passe. Caravane au début des années '60, la première émission télévisuelle québécoise sur le cirque où Guy Mauffette, en maître de piste, présentait des talents locaux, les Jean-Louis Millette, les Luc Durand, mais aussi des numéros étrangers en tournée au Québec. Alors, ce n'est donc pas d'hier qu'on est des amateurs de cirque à Montréal.

1560

1565

Aujourd'hui, on parle des arts du cirque. L'épanouissement de cette nouvelle forme artistique passe inévitablement par la reconnaissance des institutions municipales, leur soutien technique et financier `la création et à la diffusion. Grâce à l'exceptionnelle qualité des productions de nos artistes, les entreprises de cirque se positionnent avantageusement parmi les plus prestigieux ambassadeurs culturels de Montréal dans le monde.

1570

1575 Alors, il est inconcevable que la Ville de Montréal ne reconnaisse toujours pas le cirque au même titre que la musique, la danse et le théâtre. Montréal est l'un des plus importants centres de formation, de création et de production en arts du cirque au monde et son Conseil des arts ne prend aucune mesure pour nourrir le renouvellement de ce dynamisme et ainsi maintenir son pouvoir d'attraction et de rétention de la relève et des artistes et des créateurs. Il est également impératif d'encourager vigoureusement la pratique amateur des arts du cirque pour mieux préparer la relève.

1580 Je vous résume donc les orientations stratégiques par rapport aux arts du cirque. Élaborer via son Conseil des arts des programmes d'aide financière accessibles pour les artistes et les organismes professionnels en arts du cirque, soutenir techniquement et financièrement les structures indépendantes existantes et sans but lucratif qui dispensent une formation récréative, encourager la pratique des arts du cirque dans les programmes d'activités de loisirs de la Ville, diffuser des spectacles de cirque dans le cadre de la programmation des Maisons de la culture et enfin, utiliser davantage d'animation de cirque avec des artistes montréalais lors d'événements médiatiques organisés par la Ville.

1590 La deuxième partie que je vous présente, ça va davantage aller du côté de l'artiste et du citoyen. Alors, les arts forains sont à l'origine du cirque moderne. Pendant des siècles, les artistes se sont présentés dans les foires, mais également dans la rue et sur la place publique. Ces amuseurs publics d'une autre époque ont donc été les premiers à faire circuler et à rendre accessible la culture auprès du peuple.

1595 Ainsi la rue demeure-t-elle à ce jour un extraordinaire vivier d'artistes et un lieu privilégié pour faire la découverte de nouveaux talents, un lieu de rencontre avec le citoyen de toutes les cultures, et pour l'artiste, un lieu d'apprentissage, un espace où il peut aussi gagner sa vie.

1600 À l'instar de plusieurs grands noms, Yvon Deschamps, Robert Charlebois, et j'en passe, qui ont eu l'occasion de faire leurs premières expériences à La Roulotte de Paul Buissonneau dans les parcs de Montréal, nombre de talents ont d'abord exercé leur métier sur la place publique.

1605 Rappelons qu'à ses débuts, le Cirque du Soleil était constitué d'un groupe d'amuseurs publics ; ils sont à l'origine d'un succès qu'on connaît tous, planétaire. Alors, pour reprendre les paroles de Guy Laliberté dans une lettre adressée au maire de Montréal l'été dernier : «Si la rue nous avait été interdite il y a 20 ans, le Cirque du Soleil aujourd'hui n'existerait pas.»

1610 L'accessibilité des arts a, de plus, pour effet de rapprocher les différents milieux culturels et ethniques favorisant ainsi la rencontre entre citoyens, artistes et citoyens de différentes cultures. Nous croyons donc qu'il importe d'entreprendre une sérieuse réflexion sur

1615 l'utilisation des espaces publics dans le but de maximiser les retombées positives autant pour les artistes que pour la Ville et faire de Montréal une destination culturelle de choix.

1620 Les artistes revendiquent cette accessibilité pour la pratique de leur art et souhaitent faire de Montréal une cité où ils seront enfin reconnus à juste titre comme partie prenante de la richesse collective. Montréal est l'une des seules villes dans le monde où il est difficile, voire interdit, de faire des spectacles de rue.

1625 Voici donc quelques pistes par rapport à tout ça. Identifier, répertorier et évaluer les sites potentiels pour l'ensemble des arrondissements de la Ville, rendre accessible les parcs de Montréal pour la présentation de spectacles et de manifestations culturelles avec la possibilité de demander une contribution financière du public, revoir complètement et assouplir les réglementations sur les arts de la rue à Montréal, s'assurer que la politique de développement culturel de la Ville de Montréal s'applique à l'ensemble des arrondissements et non pas seulement au centre-ville.

1630 En conclusion, la politique de développement culturelle de la Ville de Montréal doit mettre les artistes au cœur de cette dynamique. Sans l'apport de sa communauté artistique, aucun de nous ne serait aujourd'hui ici présent. Les retombées économiques et sociales du travail de l'artiste sont incalculables et aucun autre secteur économique ne peut en prétendre autant.

1635 Une vingtaine d'années aura suffi pour que Montréal se retrouve à la l'avant-scène de l'actualité internationale des arts du cirque. La présence sur son territoire du Cirque du Soleil, du Cirque Éloize, ainsi que la reconnaissance à l'étranger de ces créateurs qui travaillent dans tous les cirques du monde, artistes et autres professionnels des arts du cirque de Montréal, n'ont pas fini de faire rayonner la métropole sur tous les continents.

1645 Afin de conserver cet avantage stratégique qui profite tant aux Montréalais, nous devons multiplier dès aujourd'hui les occasions de rencontre, de réflexion et de collaboration avec l'administration municipale et avec le citoyen artiste. Car les arts du cirque ne peuvent survivre ailleurs que dans le quotidien de la population. Aussi, faut-il non seulement appuyer financièrement le développement des arts du cirque, mais aussi tout mettre en œuvre pour stimuler la vitalité du milieu en offrant une vraie place à l'Art au cœur de la Ville et le plus près possible des citoyens.

1650 Le Fabuleux Destin des arts du cirque prendra ainsi des formes nouvelles, audacieuses et créatives, à l'image de ce que nous souhaitons pour une métropole unique en Amérique. Merci.

Il y a une vingtaine d'artistes qui ont été consultés et intervenants du milieu des artistes de la rue, bien entendu des gens comme Gaétan Morency, Richard Brunelle, du monde qui font le

1655 travail comme amuseurs publics depuis 20 ans, 30 ans à Montréal, j'étais un de ceux-là à l'époque. Ça fait qu'on a consulté tous ces gens-là pour présenter le mémoire.

Mme JUDY GOLD :

1660 Merci beaucoup pour votre mémoire, il est très éloquent, très pertinent et très agréable à lire aussi. Je vais commencer, avant de passer la parole à monsieur Dériger, une question peut-être un peu difficile, mais je la pose quand même.

M. MICHEL COMEAU :

1665

On les aime celles-là.

Mme JUDY GOLD :

1670 Comment concilier un travail artistique qui souvent va au-delà des limites des risques tolérables en public et la responsabilité civile de la Ville ?

M. MICHEL COMEAU :

1675

Je pense qu'il faut faire confiance à l'artiste professionnel. Dans ce sens-là, c'est sûr qu'il y a un travail à faire ensemble pour peut-être délimiter des limites mais, bon, lancer des couteaux dans la rue, ça se fait, il s'agit juste d'avoir l'environnement qu'il faut. Il s'agit juste d'avoir les limitations sécuritaires qu'il faut.

1680

Quand on fait affaires avec des professionnels, ils sont conscients des dangers. Le public aussi est conscient des dangers. C'est sûr qu'il faut prévoir, il y a toujours des énergumènes, mais dans ce sens-là, un artiste professionnel doit savoir de quelle façon fonctionner, puis va ajuster son numéro en fonction de l'environnement qui lui est offert, puis en fonction que ce soit de la température, tout ça.

1685

Mme JUDY GOLD :

Pour donner des permis pour l'exécution de ce genre de gestes artistiques, est-ce que la Ville est obligée de prendre des assurances avant ?

1690

M. MICHEL COMEAU :

À ma connaissance, la Ville n'a pas d'assurance de toute façon. La Ville n'a pas d'assurance, point à la ligne.

1695

Mme JUDY GOLD :

D'accord.

M. MICHEL COMEAU :

1700

Alors, je pense en tant qu'artiste professionnel, normalement ils ont des assurances. Bon, ce n'est pas toujours le cas, c'est quelque chose à vérifier possiblement. Les organismes ont des assurances responsabilité civile. Les artistes professionnels quand ils diffusent à travers le monde ont des responsabilités et des assurances. C'est sûr qu'un artiste de rue dans la majorité des cas n'en a peut-être pas s'il pratique seulement sur la rue mais, bon, c'est peut-être quelque chose à prévoir ou tout simplement faire en sorte que les différents lieux soient peut-être plus propices à certaines pratiques ou d'autres...

1705

1710

Encore là, je pense que s'il y a un dialogue qui s'installe avec les artistes qui pratiquent ces métiers-là, il y a moyen de trouver des solutions sans tomber dans l'interdit de tout parce que je pense que ça fait partie... de voir des gens manipuler le feu, ça fait partie de quelque chose d'excitant, ça fait partie de participer et de sentir ce qui se passe dans les arts du cirque.

1715

Mme JUDY GOLD :

Je pense que vous mentionnez dans le mémoire qu'il y a une certaine concertation dans la Ville de Québec ?

1720

M. MICHEL COMEAU :

Oui.

1725

Mme JUDY GOLD :

Un certain *modus vivendi*.

M. MICHEL COMEAU :

1730

Oui.

Mme JUDY GOLD :

1735

Est-ce que vous pouvez le décrire comment ça diffère de Montréal ? Est-ce qu'on a quelque chose à apprendre ?

M. MICHEL COMEAU :

1740 Je pense qu'il y a un modèle là effectivement qui existe, donc, de consultation entre
l'administration et le milieu. Il y a des gens ici à Montréal qui y ont participé, dont Michel
Barrette de Zakouski qui donc fait partie, entre autres, de la sélection depuis de nombreuses
années du Festival d'été de Québec, qui a participé à l'établissement des relations entre le
milieu et la Ville. Dans ce sens-là, je pense qu'on peut regarder ce modèle-là sans refaire la
1745 roue et à la limite peut-être profiter de leur expérience pour améliorer le contexte ici et faire en
sorte que ce soit le plus démocratique possible et le plus intéressant pour les artistes aussi.

Mme JUDY GOLD :

Oui.

1750

M. MICHEL COMEAU :

Mais pour y arriver, ça prend aussi des lieux de diffusion. Il reste seulement le Vieux-
Montréal avec la Place Jacques-Cartier à peu de chose près et de plus en plus, c'est les
1755 vendeurs de pacotilles qui prennent la place, puis qui prennent de plus en plus d'espace sur le
lieu public pour vendre des objets, pour certains qui sont des objets d'art, mais pour d'autres,
bon, c'est du commercial et il y a tellement de boutiques à Montréal où ils peuvent vendre
leurs trucs. Comment ça se fait qu'ils prennent la place publique alors que s'il y avait des arts
vivants sur la rue, et je ne parle pas nécessairement seulement des arts du cirque, mais ça
1760 peut être un artiste en art visuel qui crée une œuvre en public, donc, ça peut prendre
différentes formules, mais si on encourageait les arts vivants sur la place publique, je pense
qu'au niveau touristique, ce serait extraordinaire.

Les marchands en bénéficieraient, les restaurateurs en bénéficieraient parce que ça
1765 créerait une attirance ; on reviendrait à Montréal non seulement pour ses festivals, mais pour
son animation urbaine.

Mme JUDY GOLD :

1770 Vous dites que les places sur les lieux publics sont restreintes ?

M. MICHEL COMEAU :

Oui.

1775

Mme JUDY GOLD :

Sont déjà comblées dans certains sites de choix ?

M. MICHEL COMEAU :

1780 Dans les années '80, là-dessus Geneviève... tiens, prends la parole.

Mme GENEVIÈVE DUPÉRÉ :

1785 En fait, les arts de la rue étaient beaucoup plus fort à la fin des années '70, début '80 à
Montréal. Il n'y avait pratiquement pas une ruelle où est-ce qu'il n'y avait pas des artistes de
cirque qui jonglaient, des monocyclistes ou des fanfares, des musiciens. Les rues étaient
beaucoup plus ouvertes aux arts de la rue. Puis ça s'est refermé tout doucement où est-ce
1790 que maintenant, les artistes de rue sont pratiquement confinés au Vieux-Port justement, au
Vieux-Montréal et puis c'est un public de touristes. La population de Montréal qui ne va pas
nécessairement se balader dans les rues du Vieux-Montréal durant la période estivale n'en
bénéficie pas nécessairement.

1795 Et sachant que la rue, c'est le bassin de création des spectacles... en tout cas, c'est
un bassin qui est très très privilégié pour la création en arts du cirque, plus elle est restreinte,
plus le création se voit restreinte aussi.

1800 Juste pour vous mentionner, il y a une des troupes de rue qui est une des plus
importantes au Québec qui s'appelle Les Sages Fous et qui eux font de la tournée dans tous
les festivals à travers le monde, ils ont commencé dans la rue à Trois-Rivières et puis
maintenant, chaque hiver, c'est leur période de création et ils descendent dans la rue, dans la
rue de leur appartement, ils font leur spectacle, ça crée un attroupement, ils voient
automatiquement ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas, l'ajoute ou l'enlève de leur
spectacle et c'est ce qui fait leur réputation à travers l'Europe entière. Donc, plus on va le
stimuler, le mieux ça va être.

1805 Si on pense à des villes comme Barcelone par exemple, la première chose qui nous
vient en tête outre Gaudi, c'est les statues vivantes, c'est l'espèce d'ambiance festive qu'il y a
dans les rues à cause des artistes. Donc, ce n'est pas à négliger non plus.

1810 **Mme JUDY GOLD :**

Oui, c'est vraiment le modèle par excellence de l'art et l'accessibilité à la population.
Ça se fait avec la population.

1815 **Mme GENEVIÈVE DUPÉRÉ :**

1820 Exactement. Et c'est vraiment une relation qui est interactive parce qu'on a tout de
suite ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas ; donc, on va chercher une espèce de
richesse d'expérience pratiquement automatiquement. Et ça, c'est au plaisir des gens, des
citoyens.

M. MICHEL COMEAU :

1825 Et je vous rappelle que Carbone 14 à l'époque s'appelait Les enfants du paradis, ils
faisaient la rue. La Grosse Valise avec qui j'ai été pendant des années, on faisait aussi la
rue ; on était sur la rue St-Laurent avec des tréteaux, des Ben la barouette, des Chocolat, il y
en a plein, on était tous sur la rue dans les années '80. Maintenant, ce n'est plus possible.

M. LOUIS DÉRIGER :

1830 Pensez-vous qu'avec le développement du Quartier des spectacles vous allez avoir
une place dans ce quartier ?

M. MICHEL COMEAU :

1835 On a fait des approches. On va essayer de s'adresser un peu plus. On a dit qu'il y
avait effectivement un parc qui était pour être offert, mais ce parc-là, il n'y a personne qui
passe là. Ça fait qu'à quelque part, comment ça se fait que ce n'est pas sur la Place des
Arts ? Comment ça se fait que ce n'est pas en avant du Complexe Desjardins sur le parvis ?

1840 On espère que... je ne sais pas s'il va y avoir d'autres espaces qui vont être créés,
mais qu'il y ait cette ouverture.

M. LOUIS DÉRIGER :

1845 Dans le fond, ce n'est pas juste d'avoir un lieu, mais c'est d'avoir un lieu qui est
accessible, qui est stratégique aussi ?

M. MICHEL COMEAU :

1850 Absolument, oui, oui, pour que les passants puissent, tout simplement en passant, ils
arrêtent, il se passe quelque chose, puis ils en profitent. On faisait des trucs à un moment
donné, c'était dans le bout... je ne vais plus dans le centre-ville, Morgan, dans ce coins-là...
La Baie, juste à côté de l'église, il y avait une place qui était là ; le trottoir était tellement large,
1855 on pouvait faire des trucs sur le trottoir.

C'est sûr que ça crée des attroupements, c'est sûr que ça dérange pour certains, mais
c'était fantastique. Tout ça, c'est de plus en plus limité. Et pour avoir les différents lieux
publics, pour être identifiés pour des artistes professionnels ou des artistes amateurs, pour
1860 des performances pour passants, pour des performances qui vont faire en sorte que le public
va coller, donc, qui va créer des attroupements. Il y a toutes sortes de performances de rue
qui peuvent s'adapter aux différents sites qu'on peut identifier à Montréal.

Mme JUDY GOLD :

1865

Comment ça s'explique la détérioration des conditions de l'accessibilité de la rue, le rétrécissement ?

M. MICHEL COMEAU :

1870

Ça, c'est comme les adolescents, ça dérange. Alors, quand ça dérange, quand une manifestation, quand une intervention dérange, c'est plus facile de l'interdire que de voir comment est-ce qu'on peut vivre avec, puis faire en sorte qu'on la mette en valeur.

1875

Mme JUDY GOLD :

Comment ça se fait que ça dérangeait moins il y a 20 ans et que ça dérange plus aujourd'hui ?

1880

M. MICHEL COMEAU :

Je ne sais pas. C'est une bonne question et je n'ai pas l'information. Est-ce que c'est parce que... je ne le sais pas. Parce qu'il y a plus de trafic automobile ? Peut-être. Ça peut être lié à ça. C'est difficile à répondre.

1885

M. LOUIS DÉRIGER :

Et aussi , si on se souvient, comme vous l'avez souligné, La Roulotte, c'était quelque chose d'intéressant.

1890

M. MICHEL COMEAU :

Elle existe toujours.

1895

M. LOUIS DÉRIGER :

Je me demande. Oui ?

M. MICHEL COMEAU :

1900

Oui, ça circule toujours, mais c'est dans les parcs, ce n'est pas sur la place publique. C'est pour ça que le mémoire, on parle des parcs aussi parce que ce sont des lieux de rassemblements occasionnels. C'est un lieu qui pourrait être tout simplement habité par un artiste qui commence un truc, puis oups, il se ramasse du monde.

1905

C'est sûr qu'on ne peut pas... ce ne serait pas tous les lieux de Montréal qui vont être envahis du jour au lendemain, c'est évident, ils ont tous leurs contraintes. Mais je pense que

1910 si on réussit à offrir cette ouverture-là, il va se créer des occasions. Le dimanche, il y a des parcs qui sont envahis par les différentes communautés pour faire des pique-niques, ben oups ! c'est une occasion où il pourrait y avoir des artistes qui vont tout simplement rencontrer ces gens, puis ils sortent leurs balles, commencent à jongler, à faire des trucs. Voilà, l'événement est installé.

1915 Je pense qu'il faut laisser l'imaginaire au pouvoir. C'était quelque chose qu'on disait dans les années '80, laisser revenir à quelque part, donner cette liberté-là.

M. LOUIS DÉRIGER :

1920 Vous, en fait, pour ce qui est du rôle de la Ville, ce que vous demandez en fait, c'est des espaces, des lieux aménagés, sécuritaires ? C'est quoi un peu le rôle de la Ville ?

M. MICHEL COMEAU :

1925 Je pense que ça peut être un mélange. Je pense qu'il faut créer peut-être une occasion de rencontre pour en discuter un peu plus profondément. Il y a des lieux où il y a un gros achalandage touristique. Prenons l'exemple de la Place Jacques-Cartier, il pourrait peut-être y avoir un espace aménagé comme ils l'ont fait à Québec en face du Château Frontenac. Il y a un endroit et on a installé des estrades pour faire en sorte que, oups, il y ait des conditions où le public peut d'une part être confortable, mais aussi donner des conditions intéressantes à l'artiste.

1930 C'est sûr que ça ne se fait pas partout à Montréal, il y a peut-être 2,3, 4, 5 endroits propices à ça. Avec la Cité du spectacle, ça va peut-être en créer des nouveaux, mais à quelque part, je pense que c'est de développer le réflexe de... être attentif à ça, trouver, chercher toutes les occasions possibles pour qu'il puisse y avoir cette animation urbaine, qu'elle puisse avoir lieu.

M. LOUIS DÉRIGER :

1940 Comment ça se passe au niveau du Vieux-Port ? Est-ce que vous avez accès ?

M. MICHEL COMEAU :

1945 Le Vieux-Port, c'est privé. Donc, il y a des achats de permis, il y a une sélection qui se fait. Il y a des achats de permis et les lieux sont identifiés. C'est de même que ça marche.

Mme GENEVIÈVE DUPÉRÉ :

1950 Très très onéreux.

M. LOUIS DÉRIGER :

C'est le problème finalement ?

1955 **Mme GENEVIÈVE DUPÉRÉ :**

C'est limité aussi. Il y a quand même...

M. LOUIS DÉRIGER :

1960 Mais c'est une liste ? C'est quoi, c'est au hasard ou si c'est une liste d'anciennement ? Comment ça fonctionne ? Le savez-vous ?

M. MICHEL COMEAU :

1965 Je pense qu'ils ont des critères de sélection. C'est sûr à quelque part, ils cherchent à varier. Il y a sûrement, donc, des artistes qui ont du succès ; alors, ils vont sans doute les ramener ou ces artistes-là vont proposer un autre programme l'année suivante. Je ne connais pas les détails. Mais, bon, ils ont réussi à élaborer une politique de leur côté qui les satisfait avec les limites de leur site aussi et avec ce que ça leur permet. Mais c'est un bon exemple.

Mme JUDY GOLD :

1975 Dans les maisons de la culture en ce moment, est-ce qu'il y a une programmation qui diffuse l'art du cirque ? Je pense qu'une de vos pistes, afin de promouvoir la reconnaissance et le soutien des arts du cirque, était la diffusion dans les maisons de la culture ; est-ce qu'il y a en ce moment une programmation dans les maisons de la culture ?

1980 **M. MICHEL COMEAU :**

Il y a la TOHU qui est identifiée comme maison de culture maintenant. Donc, il va y avoir une programmation en cirque.

Mme JUDY GOLD :

1985 Et dans les autres ?

M. MICHEL COMEAU :

1990 Dans les autres, une programmation en cirque comme telle, ça m'étonnerait. C'est lié au choix des directeurs. Mais la problématique, c'est que la plupart des espaces... ils sont capables de recevoir les arts clownesques par exemple, mais aussitôt qu'on parle d'accrochage ou de point d'ancrage, c'est là que ça devient compliqué.

1995 Alors, c'est sûr que le milieu du cirque commence à développer des façons de pouvoir s'installer sans devoir s'accrocher au sol ou donner des spectacles où ils n'ont pas besoin de s'accrocher dans les airs, mais la problématique, c'est que les salles ne sont pas aménagées techniquement, elles n'ont pas de points d'ancrage ou d'accrochage pour permettre la diffusion des arts du cirque.

2000 Alors, dans nos revendications auprès premièrement des scénographes qui travaillent à Montréal, mais auprès du ministère aussi, on a fait de la sensibilisation de sorte qu'il y a trois nouvelles salles qui étaient en train de se construire, ben, il y en a une qui a fait l'effort d'installer des points d'ancrage. Mais là, c'est le milieu de la danse, c'est le milieu de la musique, du théâtre, qui font appel de plus à plus soit à des artistes de cirque, soit qu'ils accrochent des trucs, donc, dans ces salles au fil des ans qui seront rénovées ou construites, s'il y a des ancrages qui s'installent, ça va bénéficier à tout le monde. Ça va faire en sorte que le temps de montage va être beaucoup moindre et donc, les artistes vont pouvoir pratiquer aussi de façon sécuritaire.

2010 Donc, il y a peut-être des investissements à faire. On a fait de la recherche nous autres aussi de notre côté pour pouvoir s'accrocher sans faire d'ajout spécifique, mais c'est sûr que ça limite au niveau des disciplines.

Mme JUDY GOLD :

2015 Est-ce que l'art du cirque se fait dehors en hiver ? Est-ce qu'il y a une tradition dans les pays nordiques de l'art du cirque dans la rue ?

Mme GENEVIÈVE DUPÉRE :

2020 En hiver ?

Mme JUDY GOLD :

2025 En hiver, est-ce que ça se fait ?

M. MICHEL COMEAU :

2030 Avec le feu, ça va.

Mme GENEVIÈVE DUPÉRÉ :

2035 À Toronto, c'est le meilleur exemple qu'on peut donner. En décembre dernier, on a vu un spectacle au City Hall qui était à l'extérieur et puis les compagnies de cirque avaient développé vraiment tout un appareillage, des costumes appropriés. Ç'a très très bien été.

2040 Le Carnaval de Québec aussi qui vient d'ouvrir, le thème était Le carnaval 100 flammes. C'est des artistes de cirque qui ont fait des parades dans la rue surtout avec le feu et ç'a très très bien fonctionné. Vraiment, ça a marqué le Carnaval cette année. Je crois qu'ils n'ont jamais eu d'aussi bonnes critiques. Donc, oui, ça se fait, absolument.

2045 Puis au niveau du feu, les artistes ont développé une certaine conscience professionnelle parce qu'ils savent très bien qu'au moindre accident, les conséquences vont être importantes. Donc, ils ont tous... C'est facile, ils ont des petites lampes et puis ça, ça permet avec une flamme sur la lampe, et tout le long du spectacle, ils s'y réfèrent pour voir la direction du vent. Donc, ils sont totalement aptes à interagir au moindre changement climatique.

2050 Donc, tout ça, ce sont des trucs qu'ils développent à cause des conditions dans lesquelles ils doivent jouer.

M. LOUIS DÉRIGER :

2055 Il y a un point que j'aimerais aborder avec vous, c'est la reconnaissance. Vous soulignez que le Conseil des arts de Montréal ne vous reconnaît pas ?

M. MICHEL COMEAU :

2060 Oui.

M. LOUIS DÉRIGER :

Expliquez-nous un peu c'est quoi les raisons en fait qui font en sorte que ce n'est pas reconnu ? C'est quoi les critères ? Qu'est-ce qu'on devrait faire pour être reconnu ? Expliquez-moi un peu la situation actuellement ?

2065 **M. MICHEL COMEAU :**

Actuellement les arts du cirque ne sont pas accueillis au même titre que les autres disciplines en arts de la scène. Donc, il n'y a tout simplement pas de programme.

2070 **M. LOUIS DÉRIGER :**

O.K., au niveau des programmes.

2075 **M. MICHEL COMEAU :**

Oui, oui, c'est ça.

M. LOUIS DÉRIGER :

2080 O.K. Mais vous êtes éligibles au programme ou...

M. MICHEL COMEAU :

Non.

2085

M. LOUIS DÉRIGER :

Non ?

2090 **M. MICHEL COMEAU :**

Non. Il n'y a aucun organisme, aucun artiste en arts du cirque actuellement qui reçoit du soutien de la Ville de Montréal.

2095 **M. LOUIS DÉRIGER :**

Donc votre soutien...

M. MICHEL COMEAU :

2100

À moins d'être rusé puis de se présenter sous la forme du mutidisceplinaire et...encore là, je ne suis pas sûr. À ma connaissance, il n'y en a pas qui sont soutenus par la Ville de Montréal.

2105 **M. LOUIS DÉRIGER :**

Et au niveau du Québec, est-ce que c'est reconnu ?

M. MICHEL COMEAU :

2110 Au Québec maintenant, c'est reconnu, oui. Au niveau du Canada, ce n'est pas encore
reconnu, ça passe au compte-goutte via le programme multidisciplinaire ; la condition, c'est
que dans la présentation du spectacle ou du projet, ça intègre danse, théâtre, musique, etc.,
ce que les arts du cirque font de façon générale.

M. LOUIS DÉRIGER :

2115 Est-ce que c'est quelque chose qui pourrait aider ?

M. MICHEL COMEAU :

2120 Définitivement, pour permettre la création, pour permettre qu'il y ait du développement,
de la recherche, parce qu'essentiellement, c'est à ça que ça sert. Les artistes actuellement
sont pris à développer... leurs techniques, ils les maîtrisent, ça va, ce n'est pas là-dessus
qu'on demande à la Ville ou aux différents ministères d'intervenir ; c'est sur la recherche
artistique, sur la facture, entre guillemets, visuelle, théâtrale ou chorégraphique des œuvres.
2125 Donc, tout l'aspect... c'est pour ça qu'on parle d'arts du cirque maintenant parce que c'est la
fusion de toutes les disciplines artistiques.

Alors, c'est à ce niveau-là que les artistes ont besoin de soutien pour pouvoir
développer des œuvres plutôt que seulement des numéros. Actuellement s'il y a très peu de
2130 compagnies de cirque avec un spectacle à offrir, c'est qu'il y a tellement peu de soutien,
même au Conseil des arts du Québec où c'est reconnu depuis 2001, l'enveloppe est tellement
ridicule qu'il y a 3, 4 compagnies qui sont soutenues, 2, 3 projets par année, 4, 5 artistes qui
réussissent à avoir des pinottes pour faire leurs trucs. Ce qui fait qu'il y a des compagnies qui
naissent et qui meurent très rapidement parce qu'ils ne réussissent pas à investir
2135 suffisamment pour que la facture du travail devienne une œuvre, pour que ça devienne un
spectacle d'une heure et demie, ce qu'on peut normalement voir dans une salle de spectacle.

Alors, c'est pour ça qu'il y en a très peu. Les artistes développent des numéros... Il
ne faut pas oublier que c'est des artistes qui travaillent de façon très individuelle aussi, parce
2140 que le temps de monter un numéro, c'est énorme, c'est excessivement exigeant, alors, pour
être en mesure d'offrir un spectacle au complet, il faut donc qu'ils se mettent à 2, 3, 4, 5
minimum pour donc offrir un programme qui va être intéressant. Mais pour ça, c'est un
nouveau type d'investissement, mais ils sont déjà pris à la corde. Alors, pour survivre, ils
vont faire des numéros beaucoup dans le corporatif ou dans d'autres entreprises de cirque,
2145 puis donc, ils quittent Montréal à tout bout de champ. Ils ne peuvent pas prendre le temps de
concevoir et de s'installer comme en théâtre on peut le faire, en danse on peut le faire, puis
encore là, la comparaison avec le théâtre est mince.

2150 En théâtre, la majorité du temps, on part avec un texte ce qui fait qu'en 6 semaines selon les règles de l'Union des Artistes, on peut répéter un spectacle et le mettre sur scène. En arts du cirque, c'est de la création pure, puis là, je ne parle même pas de la technique, je ne parle même pas du temps de la technique. Le temps d'adapter la prouesse acrobatique et de la faire devenir théâtrale, il y a toute une recherche à faire. Il y a une écriture qui doit s'installer qui ne se fait que sur place.

2155 **Mme JUDY GOLD :**

Est-ce qu'il y a des démarches faites auprès de la Ville, une démarche organisée ? Disons votre organisme, En Piste, est-ce qu'il y a des entretiens en cours avec la Ville ou avec le Conseil des arts de Montréal au sujet du non-financement des arts du cirque ?

2160

M. MICHEL COMEAU :

2165 Je suis sûr que ç'a été véhiculé par plusieurs autres personnes que moi. Moi, ça fait un an que je suis à En Piste et depuis que je suis là, tranquillement on lance des perches et là, on en avait une bonne cette fois-ci, ça fait que là, il y a un document qui se dépose pour faire en sorte qu'il y ait des écrits qui restent.

Mme JUDY GOLD :

2170 Parfait. Une dernière question... je ne sais pas si monsieur Dériger a d'autres questions ? Pouvez-vous nous parler un peu plus de l'expérience Caserne 18-30 dont vous faites référence dans le mémoire et aussi des actions du Cirque du Monde ? De quoi s'agit-il ?

2175 **Mme GENEVIÈVE DUPÉRÉ :**

En fait, le cirque social, c'est un autre volet des arts du cirque si je pouvais m'exprimer comme ça. C'est un cirque qui s'est développé en interaction sociale dans les milieux qui sont plus ou moins défavorisés, plus ou moins difficiles.

2180

2185 Donc, que ce soit avec des jeunes ou jusqu'à des gens qui sont atteints de toxicomanie ou multiples problèmes, les arts du cirque permettent d'avoir un nouveau rapport à l'autre. Donc, c'est une méthode qui est très très privilégiée dans différents centres communautaires à Montréal et dans des centres de loisirs, dans des quartiers qui sont plus difficiles, dans des écoles aussi.

Bien sûr, Cirque du Monde, en fait c'est l'amalgame de Jeunesse du Monde et de Cirque du Soleil qui ont créé ensemble Cirque du Monde il y a plusieurs années. Ils ont développé des sites dans différentes villes du Québec, mais aussi dans 52 pays du monde et

2190 puis ils donnent des ateliers à des jeunes qui sont vraiment dans le besoin. Donc, eux s'adressent plutôt à des jeunes qui sont décrocheurs, souvent toxicomanes, en tout cas avec des passés qui sont assez difficiles.

2195 Puis ces ateliers-là sont sélectifs et c'est sur un an et ça se donne ici à Montréal, mais aussi à Drummondville, Québec, Gatineau, etc. Donc ça, c'est vraiment un volet, c'est Cirque du Monde.

2200 La Caserne 18-30, c'est le CSE de Maisonneuve qui est situé, en fait la porte à côté du métro Joliette dans Hochelaga-Maisonneuve. C'est une caserne de pompiers, mais le gym qu'il y a au troisième étage, le gymnase, a été vraiment depuis 1999 voué aux artistes de cirque qui peuvent s'entraîner là-bas. Donc, eux, ils ouvrent vraiment à la relève, mais aussi au milieu professionnel, et c'est devenu un lieu d'entraînement qui est vraiment important à Montréal puisqu'il y a plus d'une centaine d'artistes qui s'entraînent là de manière vraiment sérieuse.

2205 Alors, au départ, c'est les gens qui ont acquis leur expérience avec Cirque du Monde, ils voulaient absolument poursuivre leur entraînement parce qu'ils avaient vraiment une envie de devenir artistes de cirque et ils ont un peu investi le lieu et puis c'est comme ça que c'est devenu vraiment un lieu privilégié à l'entraînement. Là, maintenant aujourd'hui, c'est vraiment un mélange d'un peu tout le monde. Il y a même des cours récréatifs qui se donnent aussi en cirque. Ils ont élargi leurs horizons à tout ce qui est un peu art underground, donc, le *gun boots*, la danse, le tap dance, etc., mais le cirque est vraiment l'élément central de la Caserne 18-30.

2215 Donc, c'est un peu ce qui se passe dans le quartier. C'est vraiment vraiment bien intégré et c'est très très couru.

Mme JUDY GOLD :

2220 Est-ce qu'on peut prévoir des partenariats avec des commissions scolaires pour le même genre de tentative ?

Mme GENEVIÈVE DUPÉRÉ :

2225 Il y en a déjà.

Mme JUDY GOLD :

2230 Il y en a déjà ?

Mme GENEVIÈVE DUPÉRÉ :

2235 Oui. Il y a même des organisations comme Québec en forme, le programme, ils ont intégré des arts du cirque à leur programme officiel. Il y a d'autres commissions scolaires qui donnent des cours soit parascolaires, soit les professeurs des cours d'éducation physique maintenant peuvent accéder à des formations en arts du cirque pour apprendre la jonglerie ou les bases de l'acrobatie dans leur programme vraiment intégré annuel. Ça, ça existe déjà.

Mme JUDY GOLD :

2240 C'est très intéressant.

M. MICHEL COMEAU :

2245 C'est quelque chose qu'on est appelé à développer aussi, toute cette relation effectivement avec les écoles, avec le milieu académique. Ça fait qu'il y a tout un démarchage qui est en cours. Ça se passe naturellement. Ppour nous, c'est de faire en sorte que ça se passe de façon correcte aussi parce qu'il y a quand même des risques. Ça fait partie des modes, les jeunes aiment les sports extrêmes.

2250 Le cirque peut offrir cette adrénaline, alors, c'est évident que notre préoccupation, nous, c'est que ce développement se fasse de façon correcte et sécuritaire.

Mme JUDY GOLD :

2255 Alors, voilà. Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

M. LOUIS DÉRIGER :

2260 Non.

Mme JUDY GOLD :

2265 Nous vous remercions et nous prenons bien note du dynamisme du milieu et des besoins de volonté et du soutien sous toute forme pour votre milieu.

M. MICHEL COMEAU :

2270 Merci.

Mme JUDY GOLD :

Merci beaucoup. Alors, ce sera l'Association des galeries d'art contemporain. Bonjour. Pouvez-vous vous identifier pour la sténographie, s'il vous plaît ?

2275

Mme SYLVIANE POIRIER :

Sylviane Poirier, présidente de l'Association des galeries d'art contemporain et également propriétaire et coordonnatrice de Sylviane Poirier, Art contemporain, la galerie.

2280

Mme JUDY GOLD :

Bonjour.

2285

M. ÉRIC DEVELINE :

Éric Develine, je suis le président sortant de l'Association des galeries d'art contemporain et j'ai aussi ma galerie Éric Develine.

2290

Mme JUDY GOLD :

Bonjour.

2295

M. MARC LANCTÔT :

Marc Lanctôt, directeur général de l'Association des galeries d'art contemporain.

Mme JUDY GOLD :

2300

Bonjour. Alors, on vous écoute.

M. ÉRIC DEVELINE :

[LECTURE DU MÉMOIRE]

2305

Mme JUDY GOLD :

Merci beaucoup.

2310

M. LOUIS DÉRIGER :

Dans l'introduction de votre mémoire, vous dites que la politique est timide et vous souhaitez en fait que la structure même du service du développement culturel soit révisée.

Quels sont les problèmes actuellement avec le service et comment vous voyez cette révision ? Est-ce qu'il y a des pistes à envisager ?

2315

M. ÉRIC DEVELINE :

Déjà dans la restructuration qui s'en vient, c'est-à-dire qu'il y a un transfert qui est prévu de certaines choses vers le CAM, la Conseil des arts de Montréal. Les rumeurs veulent que les maisons de la culture seront de responsabilité des arrondissements alors qu'auparavant... moi, j'ai déjà travaillé pour... j'ai déjà été contractuel pour le service de la culture, donc... Auparavant le service de la culture avait un rôle de chien de garde pour s'assurer de la qualité des spectacles et expositions dans les maisons, d'un professionnalisme. C'est-à-dire que toute la programmation devait être approuvée par un comité au central pour s'assurer que ce ne soit pas des expositions de *matante* ou de fleurs séchées dans les maisons de la culture ou que ce ne soit pas des spectacles... bon, qu'il y ait une qualité professionnelle.

2320

2325

En abdiquant sur ce rôle central, forcément la Ville, forcément les maisons de la culture vont devenir des lieux de loisirs culturels. Évidemment, politiquement parlant, c'est beaucoup plus avantageux pour les politiciens de dire : On convertit les maisons de la culture en lieu de loisirs culturels. Ça touche tout le monde, tout le monde est artiste et tout le monde peut faire de la chanson et des expositions. Mais ce n'est pas ça. De notre point de vue, c'est une régression.

2330

2335

Les maisons de la culture, je l'ai dit, c'était un des beaux acquis du maire Drapeau, il y avait une certaine vision à cette époque-là. Ça doit demeurer des lieux de création, de diffusion professionnelle. Ça, c'est une chose.

2340

L'autre réflexion, c'est une interrogation que j'ai, qu'on a depuis plusieurs années, c'est cette histoire de, bon, une ville... on parlait qu'il y ait maintenant un commissaire pour la collection de la Ville de Montréal alors qu'on achète deux œuvres. C'est un peu absurde d'avoir une structure lourde pour aussi peu *d'input*. Tu n'as pas besoin d'avoir un commissaire, un conservateur pour deux œuvres par année à moins que tu aies une vraie politique comme d'autres villes en ont.

2345

Je me rappelle il y a quelques années, le maire de Toronto, c'était à peu près à l'époque où Jean Doré était au pouvoir à la Ville, le maire de Toronto à chaque fois qu'il faisait une conférence de presse, donc, de façon hebdomadaire, il allait chercher un tableau dans une galerie d'art contemporain, puis il l'accrochait derrière lui, puis durant la conférence de presse, il parlait de l'artiste torontois et de son œuvre.

2350

Ça, c'est un engagement. Il y a un soutien. Ça ne coûte pas cher, c'est pas grand-chose. Je parlais de l'art public, je pourrais vous raconter... Pour moi, c'est une catastrophe l'art public à Montréal. Juste encore l'été dernier, on a annoncé qu'on allait revoir tout le Carré

2355 Viger. Au Carré Viger, vous savez, il y a trois parcs. Il y a une fontaine qui a été donnée par le ministère des Transports, une fontaine de Charles Daudelin, qui est un de nos plus grands sculpteurs - c'est lui qui a fait la Place du Québec à Paris, bon - cette fontaine-là aurait dû être réparée dès qu'elle a été aménagée mais il y a un défaut : la Ville ne s'en est pas occupée. Ça a traîné, traîné, ça n'a jamais fonctionné. Et aujourd'hui, la Ville veut détruire la sculpture.

2360

Ils ont appelé madame Daudelin, une dame de 80 et quelques, à une semaine de la conférence de presse pour dire : «Vous êtes d'accord, hein ? On va la détruire la sculpture de votre mari.» Madame Daudelin a envoyé une lettre en disant : «C'est une structure en bronze, c'est facile à restaurer. Non, je m'oppose et c'est mieux de la restaurer. Déplacez-la ailleurs, c'est tout.» Et cette lettre-là a été envoyée au mois d'août, madame Daudelin n'a même pas eu encore d'accusé de réception six mois après.

2365

Il y a un problème là. On s'en fout carrément. Alors, ça ne sert à rien d'avoir un commissaire à l'art public pour avoir des inactions comme ça. C'est ridicule.

2370

M. LOUIS DÉRIGER :

Mais actuellement dans la politique, il y a quand même une volonté, il y a un plan d'intervention en art public qui va se mettre en place, qui est proposé en tout cas.

2375

M. ÉRIC DEVELINE :

Il est proposé, mais est-ce qu'il y a les budgets pour ? C'est ça aussi.

2380

M. LOUIS DÉRIGER :

Il y a un programme d'intégration à l'art public où il y a une volonté d'avoir un pourcentage du coût des travaux qui soit alloué à l'œuvre, puis même je pense que si je ne me trompe pas, c'est 1.5%. Donc, c'est un peu plus que le 1%.

2385

M. ÉRIC DEVELINE :

Mais il faudrait que ce soit vraiment efficace. Vous savez, on va parler des anciennes villes. À Lachine qui n'était pas une ville riche, c'était le maire Décary à l'époque, sans avoir de politique culturelle, il avait une volonté, un goût. Il a développé un parc de sculptures publiques, le parc le long du canal Lachine, magnifique, et juste par une simple volonté. Comprenez-vous ?

2390

Ce qu'on essaie de dire, c'est bien beau de dire qu'on va mettre 1.5%, tant mieux s'ils le font, puis que ça se réalise, mais c'est aussi qu'il n'y ait pas des comportements erratiques

2395

comme celui que je viens de vous décrire avec la sculpture fontaine de Charles Daudelin. C'est ça qui nous inquiète aussi.

2400 Tu n'as pas besoin d'une politique culturelle, il faut avoir une volonté et être cohérent. Encore dans les actions présentes, tu fais, tu dis qu'on va faire des échanges internationaux, puis la Ville de Montréal a un responsable de ça, les échanges internationaux culturels, puis il n'y même pas d'argent pour le faire. Non mais, je préfère qu'il n'y ait rien, vous savez, c'est moins frustrant que d'initier quelque chose et après ça dire : «Vous êtes en échange avec des galeries de Lyon, mais nous, on n'a pas une cenne à vous donner.» Alors, ça sert à
2405 quoi ? On justifie vos jobs ?

M. LOUIS DÉRIGER :

2410 Mais qu'est-ce qu'on devrait faire à ce moment-là dans la politique pour justement renforcer ou éviter ce genre de problème ?

M. ÉRIC DEVELINE :

2415 Déjà d'avoir des budgets, que ce soit clair et net que c'est une question d'argent. Il faut que l'argent soit là, que l'argent soit au rendez-vous. On aura beau avoir la plus belle politique, la plus figmolée, s'il n'y a pas d'argent, ça ne sert à rien.

Si je peux me permettre un paradoxe, vous vous souvenez sûrement il y a 15, 20 ans, l'URSS disait toujours «Nous, on a la plus belle Charte des droits de l'Homme», mais évidemment qu'elle n'est pas appliquée. Quand ils étaient condamnés aux Nations-Unies, ben, ils sont la
2420 plus belle charte des droits de l'Homme. Mais ça ne sert à rien si tu n'as pas les outils juridiques... C'est pour ça que notre Charte à nous est plus fonctionnelle, celle que monsieur Trudeau a fait adopter, elle est plus fonctionnelle parce que les outils sont là.

2425 Voyez-vous, on aura beau avoir la plus belle politique culturelle, s'i n'y a pas une volonté politique, puis si on n'a pas l'argent, c'est un coup d'épée dans l'eau. C'est ce message-là qu'on essaie de communiquer.

M. LOUIS DÉRIGER :

2430 Donc, en fait, c'est l'application même de la politique que vous mettez en doute ?

M. ÉRIC DEVELINE :

2435 C'est le nerf de la guerre. Le nerf de la guerre, c'est l'argent. On sait aussi qu'on sort d'ici, puis le discours à la Ville, c'est de dire qu'il n'y a pas d'argent. Alors, ça sert à quoi de se réunir, puis de faire une politique culturelle s'il n'y aura pas d'argent ? Parce qu'on n'a même pas d'argent pour boucher les trous dans les rues.

M. LOUIS DÉRIGER :

2440 Un autre aspect que j'aimerais soulever avec vous, depuis le début de la semaine, on parle beaucoup de définition de ce qui est émergent, qu'est-ce qui est professionnel, qu'est-ce qui est amateur et vous, vous amenez un autre terme, *musique indépendante*. Est-ce que vous pouvez nous dire un peu...

2445 **M. MARC LANCTÔT :**

Oui, souvent dans le cadre d'artistes surtout de musique populaire, je dirais, qui sont autoproduits, c'est-à-dire qu'ils vont enregistrer et distribuer eux-mêmes leurs produits et ils vont faire leur propre *booking* pour les spectacles et tout ça. Ils vont soit partir des très petites sociétés, des microsociétés de compagnie de distribution... ben, des compagnies de production et ils vont se faire distribuer par d'autres compagnies. Local Distribution par exemple, prend beaucoup en main la musique dite indépendante.

2450 Plus souvent qu'autrement, un indépendant n'a pas besoin nécessairement d'être émergent.

2455 **M. LOUIS DÉRIGER :**

Ça peut être alternatif, ça peut être populaire aussi. Ce n'est pas nécessairement...

2460 **M. MARC LANCTÔT :**

Effectivement. Justement un artiste très populaire, Daniel Boucher, est considéré indépendant puisqu'il n'est pas affilié à une maison de disques majeure : il s'autoproduit.

2465 **M. LOUIS DÉRIGER :**

Parce que dans le texte, vous l'avez mis entre parenthèses «émergent», donc, je voulais voir s'il y avait un lien.

2470 **M. MARC LANCTÔT :**

Oui, parce que plus souvent qu'autrement les indépendants... je dirais que proportionnellement parlant, ils constituent une plus grosse partie de ce secteur-là. Les indépendants sont souvent en émergence parce qu'ils ne sont pas viables encore.

2475 **M. LOUIS DÉRIGER :**

À ce moment-là quelle place vous faites avec les loisirs culturels ? Tantôt vous m'avez dit que vous aviez une crainte que, par exemple, les maisons de la culture deviennent

2480 moins «professionnelles», entre guillemets, mais en même temps, les loisirs culturels, ils existent. Comment est-ce que vous voyez ces deux éléments-là ?

M. ÉRIC DEVELINE :

2485 C'est exactement la même chose qu'entre le sport amateur et le sport professionnel. C'est la même chose. C'est-à-dire que...

M. LOUIS DÉRIGER :

2490 Mais je prends votre exemple, le sport amateur et le sport professionnel, ils jouent souvent dans les mêmes arénas.

M. ÉRIC DEVELINE :

2495 Oui, mais c'est-à-dire qu'il ne faut pas que l'un écarte l'autre, mais forcément par... comment vous dirais-je ? Je vais faire l'analogie par exemple avec Outremont, vous allez bien voir. À Outremont maintenant, la bibliothèque Robert-Bourassa, il y a la bibliothèque municipale et il y a une salle d'exposition. Avant que cet édifice soit construit, il y avait une salle d'exposition, je ne sais pas si c'était sur la rue Keable ou dans une ancienne école et
2500 celui qui a parti ça, c'est un collectionneur montréalais, Robert Poulin, qui, bénévolement, s'occupait des programmations, mais il était constamment... il y avait des pressions politiques pour que la tante de tel conseiller municipal de la Ville d'Outremont, à l'époque, c'était la Ville, puisse exposer ses aquarelles qu'elle fait dans ses cours d'aquarelle, puis telle autre tante de tel autre conseiller ou la femme de. C'était ça.

2505 Donc, ça, c'est du loisir culturel qui par toutes sortes de canaux essaie d'accaparer un lieu que Robert Poulin a essayé de professionnaliser, alors qu'aujourd'hui, il y a un responsable du centre, il y a un comité qui se réunit pour faire la programmation et c'est des artistes professionnels qui exposent là. Donc, il y a une certaine qualité.

2510 Ça ne veut pas dire qu'on ne peut pas organiser des expositions à caractère communautaire, etc., mais que ce soit bien défini. C'est juste ça aussi. Comme vous dites, jouer dans un aréna, on peut avoir une ligue de garage vous et moi, puis aussi il peut y avoir une ligue organisée calibre junior ou... effectivement. Mais il ne faut pas... évidemment la tentation
2515 politique, surtout s'il y a une décentralisation vers les arrondissements, ça va être remis aux sports et loisirs, donc, ça va être envahi par plus le loisir culturel et disons que ça va être une perte de lieux... pas juste pour les arts visuels, mais aussi pour les arts de la scène, de lieux de diffusions professionnels, c'est-à-dire... Parce qu'il y a certaines maisons de la culture qui sont très bien équipées, je pense à Frontenac, Côte-des-Neiges qui sont de très beau lieux,
2520 ou Mercier aussi, qui sont des lieux quasiment muséologiques en terme de qualité des

éclairages et tout. L'envergure des salles, c'est assez impressionnant. On peut organiser là des belles expositions.

2525 C'est dans ce sens-là. Et c'est pour ça que ce que la Ville de Montréal avait avant le chambardement qu'on a eu des frontières, le service de la culture avait un rôle, comme j'ai dit, de chien de garde quand j'étais contractuel pour eux. Les expositions étaient validées par un comité au central pour dire «Oui...» pour qu'il y ait une cohérence dans les expositions.

2530 **Mme JUDY GOLD :**

Au sujet des loisirs culturels, le projet de politique vise un maillage entre artistes professionnels et artistes amateurs et le rapport Bachand mentionne aussi que le loisir culturel est sous-valorisé à l'égard du développement de nouveaux publics ; est-ce que vous avez des commentaires là-dessus ?

2535

M. ÉRIC DEVELINE :

Écoutez, je ne crois pas que le loisir culturel soit sous-développé.

2540

Mme JUDY GOLD :

Sous-valorisé.

2545 **M. ÉRIC DEVELINE :**

2550

Sous-valorisé. Ouf... Écoutez, ça, c'est un truc, si vous regardez dans l'histoire récente de la sociologie, c'est très des années '60 avec entre autres ici à Montréal, on avait Yves Robillard qui était professeur d'histoire de l'art à l'UQÀM qui a fait un livre qui s'appelle *Vous êtes tous des artistes*. Alors toute la mode de s'exprimer, chacun a en soi la fibre artistique, ce n'est pas pour rien que Omer DeSerres est multimillionnaire. Omer DeSerres ne vend pas aux artistes, les artistes ne s'approvisionnent pas là, ça coûte trop cher, c'est juste des amateurs qui achètent là pour s'amuser, puis toutouiller, puis faire... Tout le monde a le droit comme tout le monde a le droit d'écrire son journal et écrire son roman si tu veux, mais ça n'a rien à voir avec la littérature.

2555

2560 Et ça, il faut que ce soit clair. C'est autre chose. Si moi, je fais du jogging, ça ne veut pas dire que je veux être marathonien. Il faut être humble aussi. Il y a ce côté-là un peu toujours... ce n'est pas parce que tu t'amuses chez toi le dimanche à faire de l'aquarelle que tu dois nécessairement exposer, tu dois nécessairement... Non, tu le fais pour toi, point final, puis tu as le droit de le faire comme tu as le droit de faire un peu de piano, mais...

Mme SYLVIANE POIRIER :

2565 C'est de l'ordre du passe-temps alors que les artistes professionnels, on dit professionnels parce qu'ils en font une profession. C'est leur travail. C'est ce qu'ils font.

Mme JUDY GOLD :

2570 Est-ce que vous voyez un lien entre le loisir culturel et la consommation ?

M. ÉRIC DEVELINE :

Non.

2575 **Mme JUDY GOLD :**

Le développement ou...

M. ÉRIC DEVELINE :

2580 Non. Il n'y aura pas de mise en marché du loisir culturel. Comme je vous dis, ce n'est pas parce que vous écrivez... maintenant grâce au micro-ordinateur tout le monde peut faire des romans, ça va vite, c'est plus vite qu'avec une machine à écrire, et tout le monde... il y a même des autos qui font eux-mêmes leur éditions.

2585 Bon, il y a des choses sympathiques comme des grand-mères qui vont raconter l'histoire de leur famille pour leurs petits-enfants, puis elles vont faire ça à 50 copies et ça reste là, mais elles ne chercheront pas à entrer dans le réseau des librairies. Ça n'a plus de fin sinon.

2590 C'est deux mondes différents et c'est tout. Il ne faut pas essayer de commercialiser, d'amener le loisir culturel vers la mise en marché des professionnels. On mélange des choux et des navets. C'est n'importe quoi. Ça n'a aucun sens.

2595 C'est comme si sur votre patinoire, en même temps, au même moment, il y a des gens qui sont des semi-professionnels, genre ligue junior du Québec, il y a des enfants qui s'amuse, puis il y a une ligue de garage : il va y avoir des accidents nécessairement. Oui, ils jouent tous les trois au hockey, mais pas avec la même intensité. Le gars qui est dans la ligue junior, il fait ça à temps plein, il est toujours en train de s'entraîner et il fait ça à temps plein, c'est sa job, puis il vise la ligue nationale de hockey. Ce n'est pas la même chose que le cadre d'une compagnie XYZ qui va jouer avec ses *chums* une fois par semaine juste pour s'amuser, puis sans contact, puis pas de droit de lancer frapper pour ne pas se blesser. Ça n'a rien à voir. On ne peut pas mélanger ça.

Mme SYLVIANE POIRIER :

2605

Mais peut-être, quand on parlait tantôt des maisons de la culture, c'est d'amener des œuvres des artistes qui sont des professionnels comme ça l'est encore maintenant dans les maisons de la culture pour offrir aux gens de ces arrondissements un contact avec ce qui est la culture, parce que culturel, le loisir culturel et la culture au sens large n'est pas à mon avis la même chose.

2610

Mme JUDY GOLD :

D'accord. Monsieur, oui ?

2615

M. MARC LANCTÔT :

Depuis qu'il y a eu... on peut prendre un argument purement théorique, histoire de l'art et sociologie de l'art. C'est que depuis que, au cours du 20^e siècle, les prouesses techniques associées à l'art contemporain, on parlait plus de notre secteur à ce niveau-là, la technique n'est plus aussi valorisée qu'elle l'était avant d'où les réactions : «Mon enfant de 5 ans peut en faire du pareil», alors là, quand on commence à dire que le loisir culturel peut développer une affinité pour l'art contemporain, là j'ai un peu de misère à voir comment on peut passer des gens qui pratiquent une technique, l'aquarelle, la peinture à l'huile, les émaux, vers quelque chose de plus, disons conceptuel, ou qui a passé outre ces besoins techniques-là.

2620

2625

Alors, je crois que, comme on disait, c'est au contact d'œuvres de calibre professionnel, prolongé, soutenu dans le temps, qui va mener à cette appréciation plutôt que d'essayer de passer... Je trouve que c'est comme d'essayer de passer par la porte d'en arrière, c'est-à-dire de lire la grammaire pour comprendre Proust. Non, il faut lire Proust, souvent, des fois.

2630

Alors, c'est un peu comme ça qu'il y a une autre appréciation qui peut se faire, j'en suis certain. Mais je ne pense pas que c'est inconditionnel, puis je pense que c'est un peu une manière un peu facile à mon avis de mettre ensemble deux choses qui, comme Éric et comme Sylvianne l'ont dit, sont assez séparées à la base à ce niveau-là.

2635

Mme JUDY GOLD :

Et dans le même sens, à votre avis, est-ce que les maisons de la culture ont contribué d'une façon significative à la diffusion de l'art contemporain ?

2640

M. ÉRIC DEVELINE :

Oui.

2645

Mme JUDY GOLD :

Oui ?

2650 **M. ÉRIC DEVELINE :**

Oui. Il y a eu de très bonnes expositions. Il y a eu des maillages... Écoutez, même à l'époque que Lavalin avait sa galerie, la firme d'ingénierie conseil, il y a eu des expositions, si on parle de (inaudible) qui est décédé dans le temps des Fêtes, il y a eu une grande exposition chez Lavalin et à la maison de la culture Côte-des-Neiges. Il y avait des maillages comme ça entre des institutions et les maisons de la culture ; les maisons de la culture se prêtaient volontiers à ce genre de collaboration.

2660 **M. MARC LANCTÔT :**

Les prix Ayot-Comptois.

M. ÉRIC DEVELINE :

2665 Oui, il y a le prix Ayot-Comptois qui circule dans le réseau. Non, ça... il y avait aussi des sensibilités. Il y a certains responsables des maisons de la culture qui étaient plus axés soit sur l'art contemporain, d'autres plus sur un art dit social, bon, mais il y avait aussi la qualité des agents culturels qui était importante dans le choix des expositions, mais il y a eu des grandes expositions dans les maisons de la culture.

2670 Comme je vous dis, il y a certains lieux qui sont magnifiques, comme il y a des grands spectacles. La salle de spectacle à Frontenac est magnifique, elle se prête bien à des performances exceptionnelles.

2675 **Mme JUDY GOLD :**

Est-ce que les maisons de la culture pourraient améliorer leur façon de faire pour diffuser l'art ?

2680 **M. ÉRIC DEVELINE :**

Bien, il y a eu des rapports là-dessus sur les maisons de la culture qui démontrent qu'elles sont bien fréquentées. Bon, il y a des maisons de la culture qui sont évidemment moins accessibles, par exemple on pense à Mercier qui est très belle en terme de... mais qui est difficile d'accès. Marie-Uguay, c'est un quartier défavorisé, puis le bâtiment n'est pas une réussite, il faut l'avouer : la salle est toute petite, la salle d'exposition, il y en a une interne et une autre dans le corridor, ça, ce n'est pas heureux, ça manque d'envergure.

Et il y a tout le problème des nouveaux arrondissements qui se sont rajoutés à la Ville qu'il va falloir en toute logique desservir culturellement parlant. À Ville St-Laurent, il faudrait avoir une maison de la culture ou bonifier les outils qui sont là ? Je parle de Ville St-Laurent parce que moi je suis président aussi d'une activité bénévole du musée des maîtres-artisans du Québec, l'ancien musée d'art de St-Laurent qui est adjacent au cégep. Donc là, il y a un musée et il y a une salle de spectacle, la salle Émile-Legault, de 600 places ; peut-être que ça vaudrait la peine de plutôt faire un contrat ville-centre et arrondissement pour... ça coûterait moins cher que de construire une maison si on a des problèmes de budget.

C'est des choses comme ça qu'il faut peut-être envisager. La Ville l'a déjà fait. Je me souviens quand la Ville de Montréal a annexé Pointe-aux-Trembles, ils n'ont pas construit une maison de la culture à Pointe-aux-Trembles, ils ont d'abord loué des sous-sols d'église ; les spectacles montés par d'autres maisons de la culture ont circulé là dans des lieux qui étaient loués par la Ville au début, des centres communautaires, etc., avant d'avoir l'argent parce que le béton coûte cher, on est d'accord. Donc, des fois, il faut peut-être être plus imaginatif.

M. LOUIS DÉRIGER :

Miser sur les équipements déjà existants.

M. ÉRIC DEVELINE :

Oui, parce qu'il y a des équipements sous-utilisés. La salle Émile-Legault à Ville St-Laurent, c'est connu, les Compagnons de la chanson ont commencé là, les Compagnons de St-Laurent, la Poule aux œufs d'or, ceux qui ont un certain... vous vous en souvenez peut-être, ça fait dinosaure, mais c'est tourné là... C'est quand même une grande salle qu'il faut moderniser un peu, mais elle l'a été récemment pour l'accès pour les camions pour l'aspect technique.

Donc, il y a des outils à valoriser davantage. À Ville d'Anjou, je ne connais pas l'état des outils culturels là-bas, mais sûrement qu'ils doivent avoir quelque chose.

Mme JUDY GOLD :

Combien de galeries font partie de votre association ?

M. ÉRIC DEVELINE :

On est 17 galeries. C'est basé sur... il y a deux grandes associations au Canada, l'Association des galeries d'art contemporain, qui est la nôtre, et la *Art Gallery Association of Canada*. Nous sommes, pas fusionnés, mais on est associés les deux. Nous, on est assez axés sur l'art contemporain ; ça reflète un peu l'état de la création et la faiblesse du marché

2730 québécois ou montréalais. Donc, c'est de l'art contemporain tandis qu'au Canada anglais, ce
qui regroupe les galeries, c'est leur chiffre d'affaires ; il faut avoir une certaine taille et un
certain passé pour être membre.

2735 Comme il y a plus d'argent à Toronto qu'à Montréal ou à Calgary aussi, il y a
beaucoup d'argent, ou à Vancouver, donc, ils se sont basés sur un chiffre d'affaires. Donc, il
y a des galeries d'art inuit, d'art ancien... C'est tous styles confondus alors que nous, on s'est
regroupé plus sur l'esthétique qui reflète un peu aussi l'ébullition ou la création d'ici.

Mme JUDY GOLD :

2740

J'ai une dernière question. Y a-t-il un lieu, une table où sont réunis les différents
intervenants dans le milieu des arts contemporains pour promouvoir vos intérêts de
rayonnement ici et à l'international ? Et je parle disons des centres d'artistes, des galeries,
des artistes, la Ville idéalement.

2745

M. ÉRIC DEVELINE :

2750

Il n'y a pas de table de concertation contrairement au théâtre ou aux livres où vous
avez des regroupements où devant le pouvoir politique, bon, on s'engueule entre nous entre
acteurs, je connais des gens dans l'édition ou dans le théâtre, c'est ça, puis il y a une position
commune quand on ouvre la porte. Nous, le milieu commence seulement à se structurer,
c'est-à-dire que le Musée d'art contemporain est un des trois musées d'état québécois, mais il
ne joue pas de rôle rassembleur, ce n'est pas un musée qui parle par son personnel, son
directeur, a des liens avec la communauté. Juste pour vous dire un simple lien, je leur ai
déjà dit : « C'est bête, dans votre accrochage, votre salle d'accrochage de groupe, des fois ils
accrochent des tableaux d'un artiste et ce ne serait rien d'appeler l'artiste pour dire : Hey, on
a accroché ton tableau. Ça fait 15 ans qu'il est dans la cave, mais on l'a sorti. » Ils ne font
même pas ça. C'est très maladroit comme...

2755

2760

Les artistes sont regroupés depuis quelques années avec le RAV, le Regroupement
des artistes en arts visuels, mais ç'a été obligé par l'état québécois qui avec la Loi sur le statut
de l'artiste a exigé qu'il y ait un organisme représentatif des artistes. Auparavant, les
sculpteurs étaient regroupés dans un conseil de la sculpture, tu avais les artistes en peinture,
il y avait 50... et donc là, maintenant, il y a un organisme qui a de la misère à tout fusionner,
mais où tous les artistes ne sont pas nécessairement membres.

2765

2770

Il y a les centres d'artistes qui sont une structure assez unique en Occident parce que
c'est financé à 100% par l'état, et qui sont très nombreux à Montréal. Là, on ne sait pas où ça
va aller. Eux autres ont une association, mais leur financement dépend des bons vouloirs de
Québec et d'Ottawa et donc, le balancier, surtout à Québec, ne penche pas trop en leur

faveur de structure à but non lucratif financée à 100%. Ce n'est pas très PPP. On verra comment ça va se dérouler.

2775 Donc, il n'y a pas comme je vous dis de table de concertation, c'est ça qui est un peu... Tout le monde se connaît, mais il n'y a pas de consensus ou de... malheureusement. Ce qui fait que les arts visuels ont beaucoup perdu. Moi, mon analyse, vous savez, le fer de lance de la révolution tranquille, ç'a été le Manifeste du refus global, ça, c'était des peintres qui ont fait ça, donc, les arts visuels étaient à l'avant-plan à ce moment-là de la révolution tranquille. Depuis ce temps-là, ça a comme régressé. Oon entend plus parler de la danse, la
2780 danse contemporaine depuis 10 ans que des arts visuels. Parce que même si la danse est un milieu aussi pauvre, ils ont su se regrouper et arriver avec une position commune, ce que malheureusement les arts visuels n'ont pas pu faire.

M. MARC LANCTÔT :

2785 Les arts visuels n'ont pas pu le faire dans mon analyse aussi, et je pense que je rejoins mes patrons, c'est qu'il n'y a pas eu une cohésion parce qu'on a longtemps mis l'emphase sur les structures et les manières de faire plutôt que ce qu'on faisait. Et puis ça, c'est un peu malheureux. Et puis il n'y a personne, il n'y a pas un organisme qui a pu prendre le dessus réellement.
2790

Mme JUDY GOLD :

Voulez-vous élaborer là-dessus ?

2795

M. MARC LANCTÔT :

Je trouve que, que ce soit au niveau municipal ou au niveau provincial ou au niveau fédéral, les programmes sont orientés autour des structures de diffusion. Alors, il faut répondre à certains critères, surtout en ce qui a trait à des organismes à but non lucratif, les centres d'artistes autogérés. Tandis que plusieurs centres d'artistes autogérés présentent plus ou moins la même chose qu'on retrouve chez plusieurs des membres de notre association, ce sont carrément les mêmes artistes. Leur mandat à l'origine était celui de lieu et d'émergence en parallèle des institutions. Au début, c'était des galeries parallèles
2800 justement et qui avaient des fois un mandat communautaire, je pense à La Centrale entre autres. Cependant avec l'évolution, on se retrouve dans une situation où ces galeries-là qui étaient longtemps en marge se retrouvent au centre de la diffusion en art contemporain au Québec.
2805

2810 Alors, il y a un modèle, une structure hégémonique, pas ce qu'on y présente nécessairement parce qu'ils sont très diversifiés, ils en sont très fiers et tant mieux pour eux et tant mieux pour tout le monde. Cependant la structure de l'organisation, la manière qu'ils

fonctionnent, c'est-à-dire avec un conseil d'administration de sélection formée d'artistes, d'un personnel uniquement formé d'artistes et puis un mandat de recherche et d'avancement, tout
 2815 ça, bien ça, l'art contemporain *at large*, c'est ça.

Puis, je veux dire, à côté de ce qu'on présente, mais la manière de fonctionner, que ce soit un entrepreneur qui le présente ou que ce soit un artiste qui le présente, ils présentent sensiblement la même chose, et puis c'est très indicatif d'un milieu jeune comme le nôtre,
 2820 paradoxalement jeune je dirais, puisque ça remonte aux années '40 l'émergence d'une modernité en art visuel, c'est indicatif de notre milieu assez jeune où est-ce qu'on ne peut pas voir au-delà de ces structures-là pour se réunir. Ça, c'est à quelque part que je trouve la Ville ou les paliers de gouvernement devraient en quelque sorte, comme ils ont fait avec le RAV quand ils ont dit aux différents... sculpture, c'est pas meilleur que peinture et peinture, ce n'est
 2825 pas meilleur qu'installation, c'est des artistes en art visuel. Mais personne à quelque part a décidé de prendre le leadership et puis, pas de forcer la main, mais de regarder les choses telles qu'elles sont en disant : «Là, câline, il va falloir que vous vous entendiez.»

Et puis ça, je trouve que dans la proposition, dans le mémoire quand on parle d'événements structurants, une biennale et une foire, ce sont deux volets d'une même médaille. D'un autre côté quand on parle d'outils, des initiatives qui regroupent l'ensemble des acteurs, Montréal est le seul endroit je suis prêt à dire en Amérique du Nord, où il n'y a pas un guide conséquent où tous les lieux de diffusion en art contemporain y sont listés. Ça n'existe pas. Quand les gens m'appellent et me disent : «Est-ce que vous avez un guide de vos membres ?» je dis : «Oui, c'est 17 galeries. Le RCAQ, plus le restant à Québec.»
 2830 Alors, il y a deux petits guides. Alors, le visiteur, il faut qu'il les pogne, et ils ne sont pas distribués, ils sont sur les lieux. Alors, il faut connaître la galerie pour trouver les autres galeries.

C'est un peu déficient à ce niveau-là. Alors, je n'arrive pas à comprendre comment ça se fait, pourquoi ces initiatives-là ne sont pas plus encouragées. Est-ce que c'est la faute des acteurs, est-ce que c'est le manque de leadership ? Moi je pose la question tout simplement. C'est mon jeune âge et ma naïveté.

2845 **M. ÉRIC DEVELINE :**

Mais il y a une chose, c'est pour ça que dans le mémoire, on critique beaucoup la structure... parce que c'est dangereux une structure sans budget ou si on investit trop dans la structure. Je vais vous donner un exemple. On a eu une réunion avec madame Beauchamp, les acteurs culturels, toutes disciplines confondues, et elle s'étonnait, c'était pour l'amélioration des conditions de vie des artistes, madame Beauchamp a dit : «Je ne comprends pas, on a mis 20 millions de dollars de plus au CALQ, puis ça n'a eu aucun effet sur la condition de vie des artistes.»
 2850

2855 Moi, je lui ai écrit une belle lettre, parce que je n'ai pas voulu me mettre à dos toute l'assistance, c'était tous des gens qui représentent des organismes qui ont vu leur subvention augmenter, mais c'est allé dans la structure culturelle et non pas... le 20 millions a été absorbé par des structures. Ils ont changé les ordinateurs, ils ont changé les spots, mais les artistes n'ont toujours pas eu plus d'argent.

2860 Alors, au ministère, ils ne comprennent pas ça. C'est comme on a investi des millions de dollars pour rénover nos théâtres, les comédiens sont... maintenant comme ils disent, j'en connais, ils disent, on a des belles loges, on a de l'eau chaude, on n'est pas quatre dans un garde-robe, c'est mieux, mais mon cachet est le même depuis 15 ans quand je joue. Mais les administrations, le théâtre a une enveloppe budgétaire plus grande parce qu'à Québec, les
2865 fonctionnaires considèrent que quand tu as un beau théâtre qui coûte tant, il faut que le directeur fasse tant d'argent. Tout augmente dans la structure, mais les acteurs culturels sont aussi pauvres qu'avant.

2870 Ça, c'est dangereux les structures, c'est très dangereux, il faut faire attention, il faut avoir conscience de ça pour que ça ait vraiment une efficacité de l'argent investi parce que c'est de l'argent public, il faut que ce soit vraiment investi avec efficacité.

Mme JUDY GOLD :

2875 Merci beaucoup. On va s'arrêter là. Soyez assurés qu'on a bien noté vos préoccupations et on vous souhaite une bonne fin de semaine.

M. ÉRIC DEVELINE :

2880 Pareillement.

Mme JUDY GOLD :

2885 Merci beaucoup.

2890 Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe judiciaire, certifie sous mon serment
d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes
sténographiques prises par moi au moyen du sténomasque, le tout conformément à la Loi.

ET J'AI SIGNÉ:

2895

LOUISE PHILIBERT, s.o.